



Lamiot - Wikimedia

2à12

sommaire

Australie

Une mission utile pour l'ULg
page 2

Cours d'arabe

Langue et culture au programme
page 4

8 mars

Le FER-ULg propose conférence
et représentation théâtrale
page 7

Economie sociale

Un nouveau certificat complète
l'offre du CES
page 9

Bibliothèques

Rénovation majeure du portail
page 10

3 questions à

Pascale Lecocq,
doyen de la faculté de Droit
page 12

Élément terre

Une nouvelle activité économique dans la cité

Non, "agriculture citadine" n'est plus un oxymore. A New York, Singapour, Berlin ou Rotterdam, elle existe déjà. Plus près de nous, la ville de Gand mène plusieurs projets de rénovation du centre urbain avec, comme fil rouge, la nature et les jardins communautaires. Activité économique, la démarche est aussi écologique et participe de la qualité de vie des citoyens. Pourquoi dès lors ne pas convertir certaines friches industrielles situées le long de la Meuse en espaces agricoles ? Disposant à la fois d'une ville, de friches et d'un fleuve, le bassin liégeois a des atouts majeurs pour s'investir dans un projet d'agriculture urbaine.

Voir page 3

OpenAustralia

Une mission royale pour l’ULg

Depuis quelques années, les missions économiques principales (et royales) comportent un volet académique. Ce fut notamment le cas, en novembre dernier, lors du voyage du prince Philippe en Australie et en Nouvelle-Zélande. « *La qualité de l’enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles mérite une visibilité internationale*, estime le recteur Bernard Rentier. *Au même titre que notre savoir-faire pharmaceutique, par exemple, la valeur de nos formations et de nos centres de recherche doit être présentée hors de nos frontières, ce qui justifie amplement la participation des universités à ces missions.* » Par ailleurs, le développement des partenariats institutionnels est un enjeu réel pour l’ULg : demain, la force des réseaux de chercheurs sera la pierre angulaire des collaborations financées par l’Europe, en enseignement comme en recherche.

L’Australie a défini très clairement les axes de son développement, garants de sa prospérité : les ressources naturelles, minières notamment, l’agroalimentaire, le respect de l’environnement. Dans tous ces domaines – et dans ceux de la médecine, de l’océanographie et des sciences appliquées –, la recherche est réalisée en partenariat avec l’industrie dont la capacité d’investissement est à la taille du continent ! Un modèle qui pourrait avoir valeur d’exemple...

Outre un dialogue entre institutions homologues, ces voyages, en bénéficiant du sésame princier, permettent de visiter les plus grandes universités australiennes, situées dans le top 200 des *rankings* mondiaux. « *L’Australie compense son isolement géographique par des collaborations scientifiques dans tous les domaines*, poursuit le Recteur. *Les collaborations de nos professeurs avec des partenaires australiens sont d’ailleurs significatives en sciences, ingénierie, médecine, essentiellement sous forme de co-publications, mais elles pourraient être étendues.* » Retenons encore que si les universités australiennes sont placées en concurrence, les huit institutions les plus prestigieuses du territoire se sont organisées en un consortium – le “GO8” – afin de hausser encore leur notoriété et faciliter ainsi l’accès aux meilleurs partenaires internationaux.

Quel bilan tirer de ce périple ? En Australie et en Nouvelle-Zélande, l’ULg a signé des accords de partenariat avec des universités de premier plan, dans des secteurs prioritaires où elle fait montre d’expertise : la sécurité alimentaire, les géoressources et la valorisation minière, les métiers de l’ingénieur en lien avec la construction métallique, l’ingénierie biomédicale, les plateformes en sciences du vivant, l’économie et le management. Ces accords ont été conclus sur base des contacts scientifiques existants, pour les renforcer ou les

amplifier. Par ailleurs, le Recteur a particulièrement retenu l’attention de son auditoire en présentant, lors d’une conférence à l’Australia National University de Canberra, l’Open Access et ses développements *made in ULg*.

Patricia Janssens (avec la collaboration de Patricia Petit)
Voir le site www.ulg.ac.be/MissionAustNZ pour l’ensemble des accords

Un groupe a été constitué à la fin de la mission, lequel est à la disposition de tous les chercheurs intéressés par des contacts avec des universités en Australie et en Nouvelle-Zélande (N-2) :

- Laurent de Potter (Gembloux-Agro Bio Tech), dans le domaine de l’agriculture et de la sécurité alimentaire, avec l’université de Curtin (Australie) et de Lincoln (N-Z)
- Pr Eric Pirard (faculté des Sciences appliquées), dans le domaine des géoressources, avec le Csiro, l’université de Queensland (Australie)
- Pr Jean-Pierre Jaspard (FSA), dans le domaine des constructions métalliques, avec les universités de Sydney et de Melbourne (Australie) et l’université de Canterbury (N-Z)
- Pr Catherine Sadzot et Thomas Desaive (Giga), dans le domaine des sciences et de la bio-ingénierie, avec l’université de Sydney (Australie) et celle de Canterbury (N-Z)
- Patricia Petit (relations internationales ULg) et Laurent de Potter, sur les moyens disponibles dans les fonds australiens de recherche

carte BLANCHE

Bonjour Saint-Valentin

L’homme redevient chasseur pour une journée et la femme objet de convoitise



Chris Paulis

L’année est scandée par une série de fêtes qui inscrivent les participants d’une même communauté dans leur système socioculturel. Et dans la longue suite des fêtes hivernales, arrive la Saint-Valentin. Fête principalement nord-occidentale, elle est le jour des amoureux. Publique, elle propose une visibilité de ce qui est licite en amour et partagé par l’ordre social qui définit les normes en application dans une communauté : Saint-Valentin, c’est l’amour nécessaire, simple, heureux, ni passionnel, ni tragique. L’amour a un patron parce qu’il a besoin d’être protégé, dans un certain statut. Cette fête publique a pris de l’ampleur durant le XX^e siècle et sert le couple naissant et la famille future. Le paradoxe est évident : dans les sociétés occidentales actuelles, le couple n’est plus un but obligé, les enfants ne sont pas indispensables à la réussite sociale, la fécondité ne requiert plus le passage par le couple qui, lui, sort du fonctionnement unique, monogamique, hétéronormé, monoamoureux et conçu dans la durée.

La Saint-Valentin est donc la fête de l’amour, laquelle rapproche deux personnes qui s’aiment ou pousse celui qui aime à déclarer ses sentiments à celle qui est aimée. Suivant la Sainte-Catherine, la Saint-André, la Saint-Thomas, fêtes nourrissant le rêve d’amour hétéronormé des jeunes filles, le 14 février permet aux jeunes hommes de réaliser cet espoir et de déclarer leur flamme. Issue de sociétés traditionnelles, païennes et chrétiennes basées sur la famille construite par un couple hétérosexué et dans lesquelles

le mariage est une nécessité de vie pour les femmes, cette fête, arrimée à la tradition hétéronormée, devrait avoir perdu toute valeur à notre époque qui sort peu à peu de ses fonctionnements sexuellement normatifs, surtout depuis les années 60. Pourtant la Saint-Valentin, obsolète dans son sens originel ainsi que dans sa mise en scène hétérosexualisée, persiste dans les pratiques individuelles, dans le discours médiatique et dans l’économie.

Commerces, restaurants, médias, tout rappelle ce 14 février, proposant rouges, rubans, cœurs, cartes, chocolats, roses, bijoux, cupidons, flèches. Et encore lingerie fine, rouge amour/noir séduction, et sex toys. Avec deux fonctions bien distinctes : soit ces colifichets sont cadeaux offerts par l’amoureux, soit ils sont parures du corps que l’amoureuse, satisfaite ou séductrice, va offrir à l’amoureux qui l’intéresse. La sexualité est bien présente. Mais, contrairement à la tradition, la fertilité n’est pas le but de cette sexualité : c’est plutôt le plaisir. Sous des airs innocents et tendres, la Saint-Valentin n’est pas qu’une rencontre pour midinettes elle se réfléchit, se calcule, devient une stratégie de couple ou au sein du couple, respecte une mémoire où l’homme redevient chasseur pour une journée et la femme objet de convoitise à conquérir.

L’amour est au centre de cette fête, mais il ne suffit pas, et la valeur économique en jeu augmente voire prédomine. Comme si la grandeur et la véracité de l’amour pouvaient se mesurer, mais en plus se mesurait à l’argent utilisé : plus on dépense, plus

l’amour est grand et véridique. Le couple de la Saint-Valentin répète ainsi la tradition hétérosexuelle faisant de l’homme l’acteur qui organise, séduit, paye, et de la femme celle qui attend, reçoit et évalue. L’un et l’autre soumis à l’influence et à la pression des médias, du groupe et de l’entourage. Pas question d’échanger simplement des “je t’aime” les yeux dans les yeux ; il faut montrer la grandeur de son amour, pas seulement à sa/son partenaire mais aussi à la communauté. Le sentiment amoureux se traduit par des comportements, des attitudes et des gestes signifiants et codifiés, manifestations amoureuses claires, licites et publiques qui expriment le lien, la connivence intime, la possession ou l’exclusivité entre deux partenaires. Mais aussi par des objets chargés des symboles de l’amour et de la passion qui permettent d’être vus et reconnus par les autres comme couple amoureux. Le cadeau peut rejoindre “l’extrême”, comme l’énormité et la folie de l’amour qu’on veut exprimer, il suffit d’avoir les moyens. La Saint-Valentin est devenue une grand-messe commerciale, bien loin des simples et discrètes cartes postales du début du XX^e siècle. Désormais, elle a un prix qui répond à la “généralisation” première, même dans nos pays à revendications égalitaires.

La Saint-Valentin maintient ainsi son hétéro-normativité : c’est l’homme qui est exhorté à déclarer son amour et à prouver à une femme qu’il l’aime. Pubs et médias suivent, laissant dans l’ombre les couples homosexuels, rendus si visibles concernant le sida. Elle est un élément conservateur qui participe

de l’éducation sexualisée des filles et des garçons. Bien loin d’être lue comme obsolète, elle rappelle à la population les normes de l’amour. Et les petits sont amenés très jeunes à la conviction que le couple hétérosexuel est un but dans leur vie et que la Saint-Valentin est une fête déterminante dans la relation amoureuse, celle qui permet de découvrir et d’estimer la véracité de l’amour. La Saint-Valentin apparaît dans la littérature et la filmographie jeunesse : Mickey, Minnie, Charlotte aux fraises, Franklin, les Schtroumpfs, Arnold, Ruby Rogers, etc., célèbrent la fête. Tout cela n’est que commerce ! Peut-être, mais alors comment expliquer l’augmentation des inscriptions sur des sites de rencontres, la précipitation à chercher sur internet un partenaire pour ce jour-là au moins ? Surtout ne pas être seul(e) le 14 février. Mais comme il y a plus de femmes que d’hommes sur Terre, même la fête de l’amour est inégalitaire...

Chris Paulis
docteur en anthropologie
chef de travaux au département arts et sciences de la communication



Eric Haubruge

L'agriculture urbaine

Des enjeux économiques, écologiques et sociologiques

Si la région de Liège cultive la tradition des métiers du fer depuis des siècles, l'activité sidérurgique dans son ensemble a diminué, bien que la recherche en la matière soit toujours importante et les innovations techniques notables. Plusieurs industries ont fermé leurs portes, laissant de nombreuses friches industrielles visibles dans la vallée de la Meuse.

D'après la Société publique d'aide à la qualité de l'environnement (Spaque), 5000 friches industrielles occupent environ 10 000 ha et 80% d'entre elles se situent sur l'axe Sambre-Meuse, en milieu urbain et périurbain. Or les friches industrielles, d'une manière générale, entraînent une dégradation de l'environnement. Il est dès lors urgent de les réhabiliter, tant pour l'aménagement du territoire que pour le lancement d'activités économiques prometteuses. A titre d'exemple, la ville de Sheffield en Angleterre a opéré dans les années 90 une reconversion spectaculaire en réhabilitant plus de 300 ha de friches industrielles. Et si l'éventail des possibilités est grand – de la création de logements et de commerces à l'ouverture de centres culturels – depuis quelques années maintenant, l'idée de consacrer des terrains à une agriculture urbaine fait son chemin, revenant ainsi à un schéma médiéval où les produits frais se cultivaient aux abords des villes eu égard à la faiblesse des modes de transport de l'époque. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, Paris était entourée d'une ceinture maraîchère et d'un vignoble, mais l'essor des villes et de l'industrialisation a repoussé l'agriculture "hors les murs" en la cantonnant à la campagne qui disposait de plus grands espaces.

Circuits courts

Aux Etats-Unis, à Pittsburgh ou à Détroit, la mise en place d'une agriculture nourricière sur les friches industrielles fait partie depuis quelques années des programmes municipaux. La ville de Singapour est très clairement acquise à la cause : elle produit 25% de ses besoins en légumes et est autosuffisante en viande. Ce que l'on appelle aujourd'hui l'agriculture urbaine et périurbaine est donc, dans les faits, une réalité universellement répandue. Selon les estimations de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), environ 800 millions de personnes dans le monde dépendent de l'agriculture urbaine. Dans certaines villes, jusqu'à deux-tiers des ménages la pratiquent.

A New York, Montréal, Shanghai, Dar Es Salam ou Amiens, les initiatives promouvant la culture en ville mettent en avant les circuits courts, bénéfiques à l'économie locale et à l'environnement. Plus près de nous, la ville de Gand mène plusieurs projets de rénovation du centre sous le nom "Bruggen naar Rabot". Derrière le palais de justice, par exemple, s'étend à présent un jardin communautaire à vocation agricole : des micro-parcelles ont été posées sur une dalle de béton qui protège la terre de la pollution du sol. Une petite zone d'élevage (volaille, lapins) a été construite à l'initiative des habitants du quartier.

« L'originalité du bassin liégeois est de disposer à la fois d'une ville, de friches industrielles et d'un fleuve, observe Eric Haubruge, vice-recteur de Gembloux Agro-Bio Tech. C'est une conjonction très intéressante pour un projet d'agriculture : nous disposons à la fois de terrains et de locaux disponibles en ville, le tout en bord de Meuse, moyen de transport doux par excellence, c'est-à-dire très peu polluant. » Forte d'une agglomération de 600 000 habitants, la ville de Liège bénéficie d'une taille

suffisante pour justifier une agriculture *in situ*. C'est à partir de cette constatation qu'est né le projet "Verdir" (Valorisation de l'environnement par la réhabilitation durable et l'innovation responsable).

« Cette activité est bien sûr, en premier lieu, une activité économique, développe le Pr Haissam Jijakli, spécialiste de l'agriculture urbaine. L'objectif est de créer des emplois – qualifiés et non-qualifiés – et de générer des profits. En un mot, l'agriculture urbaine doit être rentable et, si possible, à l'origine de nouvelles filières de formation voire de nouveaux métiers. » Et de prendre l'exemple de la ferme "Uit je eigen stad" à Rotterdam qui, depuis mai 2012, a investi un ancien entrepôt industriel afin d'y cultiver des champignons et divers légumes. A côté d'un poulailler, un restaurant et un magasin complètent une offre de produits locaux destinés à une clientèle autochtone ; 16 personnes travaillent dans cette ferme de 1,8 ha dont le gérant concrétise au quotidien la formule "du producteur au consommateur".

Cultures à haute valeur ajoutée

L'activité sera aussi écologique : de l'aménagement des bâtiments à l'activité elle-même en passant par le transport des marchandises, la gestion du site et le recyclage des déchets, tout sera mis en œuvre pour économiser l'énergie et rejeter le moins possible de CO₂. C'est l'idée des "circuits courts", des "paniers verts". *Last but not least*, l'agriculture en ville a aussi une fonction récréative. Non seulement elle rapproche les citadins de la nature, mais elle leur procure en outre un environnement apaisant. En plus des vertus pédagogiques des jardins communautaires, les parcs et les zones de loisirs leur permettent de redécouvrir la nature par des activités de détente et participent dès lors de leur qualité de vie. C'est déjà le cas à New York, à Détroit, Berlin, Rotterdam et à Bruxelles où quelques initiatives intéressantes en ce sens viennent d'être prises.

A l'heure actuelle, il existe un projet-pilote sur une friche industrielle à Flémalle, sur le site Magnetto, à proximité de la Meuse. « Un hangar haut de 12 m, éclairé grâce à une toiture vitrée, pourrait accueillir les premiers essais, pense le Pr Jijakli. L'objectif serait de montrer que des cultures à haute valeur ajoutée sont possibles en milieu clos, grâce à des techniques employées dans d'autres contextes de production. » Ainsi, il ne sera pas nécessairement utile de dépolluer les sols car, comme quelques expériences au Canada l'ont prouvé, on peut utiliser du géotextile pour rendre le sol étanche. L'hydroponie est d'ailleurs une culture "hors sol" fréquemment utilisée déjà pour les tomates, les laitues et les poivrons. Les plantes sont placées dans des gouttières de façon à ce que les racines soient alimentées par une solution nutritive adaptée à leurs besoins.

« Le système d'aquaponie va plus loin encore puisqu'il associe la technique de l'hydroponie avec un élevage de poissons. L'eau usée des bassins où vivent les poissons est filtrée et acheminée aux plantes à qui elle apporte les nitrates indispensables. En assimilant ces nitrates, les végétaux purifient l'eau qui est ensuite renvoyée dans les bassins. 12 nutriments essentiels sont ainsi acheminés grâce aux fèces des poissons, explique Haissam Jijakli. La ferme Sweet Water Organics à Milwaukee – dans le Wisconsin aux Etats-Unis – qui s'est installée dans une entreprise désaffectée élève de cette manière 80 000 tilapias et perches dans des réservoirs surmontés par des lits de culture de laitues. Elle utilise environ 10% de la consommation d'eau nécessaire habituellement. »

La production sera axée sur le végétal, dans un but alimentaire mais aussi non-alimentaire. « Certaines plantes peuvent également être cultivées à des fins médicinales. La pharmacie est évidemment intéressée par des extraits de plantes ou par des composantes d'algues », poursuit le Pr Jijakli. C'est l'étude de "faisabilité" qui déterminera avec précision les axes prioritaires de développement car, si l'ambition est de reconverter 500 ha de friches industrielles de la région liégeoise en "terres agricoles", toutes les options ne sont pas encore définies. « Dans six mois, j'ai l'intention de déposer les conclusions de l'étude. Nous devons en effet identifier les sites intéressants pour le projet, choisir les types de cultures à mettre en place, envisager les aspects juridiques liés à l'ensemble, établir le business plan, etc. », précise l'expert en agriculture urbaine.

Cette étude sera aussi l'occasion de mettre autour de la table toutes les compétences nécessaires. « Notre démarche suscite un certain enthousiasme au sein de l'ULg, se réjouit Eric Haubruge. La faculté de Droit a proposé son expertise et celle de Médecine vétérinaire quelques pistes en matière d'élevage, mais je suis certain que d'autres chercheurs pourraient encore nous rejoindre. Les étudiants d'ID Campus sont déjà sur le pont. Par ailleurs, nous travaillons déjà avec plusieurs villes situées sur la Meuse – Seraing notamment – avec des entreprises comme Arcelor-Mittal, les pôles de compétitivité de Wallonie (Mécatech, Greenwin, Wagralim, etc.), sans oublier la chaire Accenture qui nous épaulera dans le business plan. » Par ailleurs, des contacts avec les actuels exploitants agricoles sont à l'agenda, comme ceux prévus avec les entreprises de la région dont le savoir-faire *high tech* pourrait être valorisé dans l'aménagement des bâtiments, tant en matière d'éclairage que de matériaux par exemple.

Indépendance alimentaire

"Verdir" est un projet fédérateur. Associé aux projets "Gastronomia" de la ville de Seraing et "Ceinture aliment-terre liégeoise" porté par un groupe de maraîchers et acteurs associatifs, il donnera à notre région l'une des principales clefs de son indépendance alimentaire. « Rappelons-nous que 95% de la production horticole belge actuelle vient de Flandre, renchérit le Pr Jijakli. Innover en la matière, c'est aussi, pour la Wallonie, une manière de combler son retard en réalisant un saut technologique. »

Si le succès est au rendez-vous, nul doute que le modèle se généralisera à d'autres villes wallonnes – on pense déjà à Charleroi – et sera exporté en Europe. En sachant qu'à l'horizon 2050, 75% des habitants de la Terre seront des citadins, le concept risque vraiment de s'internationaliser. D'autre part, dans le contexte du réchauffement climatique, la capacité de produire "à l'intérieur" n'est pas à négliger dès lors que l'on mesure combien le contrôle de l'alimentation est un enjeu crucial.

A quand une péniche sur la Meuse pour populariser le retour des légumes au cœur de la Cité ardente ?

Patricia Janssens

Voir la vidéo ULg TV : www.ulg.ac.be/webtv/jijakli

Pour le projet "Verdir", voir le site www.ulg.ac.be/Verdir
Pour le projet "Gastronomia", voir le site www.eriges.be/fr/projects/18-16-gastronomia/40-centre-commercial-thematique.aspx
Pour le projet "Ceinture aliment-terre liégeoise", voir le site www.liegeentransition.be/2013/01/un-projet-de-ceinture-verte-a-liege/

S'initier à la langue arabe

Des cours pour les entreprises, étudiants et demandeurs d'emploi

Il y a une petite dizaine, tous âges adultes confondus, à s'être libérés de leurs occupations professionnelles pour assister dans une salle de la Cité internationale Wallonie-Bruxelles (CIWB) à la séance de présentation des cours d'arabe proposés gracieusement aux entreprises par la toute jeune Arabe Académie, lancée début 2013 conjointement par l'ULg, la CIWB et l'Awex. Derrière les bancs disposés en rectangle, des entrepreneurs et des employés dont les entreprises sont exportatrices ou désireuses d'exporter vers les pays arabes. Car l'une des missions de l'académie, en plus de « dépasser les préjugés, les clivages et les stéréotypes », comme le mentionne Yadranka Zorica, en charge du projet, est de « renforcer les relations, notamment commerciales, avec le monde arabe ».

Premier contact

« Pouvoir établir le premier contact dans la langue de son interlocuteur, explique l'un des futurs "étudiants" dont la société exporte au Maghreb, avant de continuer l'échange en anglais s'il le faut, est sans aucun doute un point important en matière de relations commerciales. » C'est entre autres et d'ailleurs pour cette raison que la plupart ont décidé de retourner sur les bancs d'école à raison de deux heures et demi par semaine, le vendredi en fin d'après-midi, afin de suivre un module de 20 séances destinées à initier les débutants qu'ils sont aux rudiments d'une langue peu accessible de prime abord. « En 50 heures, il s'agit d'atteindre un seuil minimal de connaissance de la langue qui leur permettra de se débrouiller dans une situation de rencontre, de quoi pouvoir se présenter, prendre congé, etc. », indique de son côté Frédéric Bauden, de la faculté de Philosophie et Lettres, qui dans l'aventure hérite – au même titre que son assistant, Radouane Attiya – du rôle de professeur.

Titulaire à l'ULg de nombreuses matières gravitant autour de la langue et de la culture arabes, le Pr Bauden poursuit en exposant la

toute première difficulté à laquelle ces étudiants "d'après journée" seront d'entrée de jeu confrontés, avant même de se lancer corps et âme dans l'apprentissage de la langue : « Il faut d'abord déterminer quel arabe étudier : l'arabe classique, moderne, que l'on appelle également arabe littéraire, et qui est une langue qui a fort peu évolué de celle que la population parlait à l'origine (en grossissant le trait, on dirait que parler l'arabe classique dans un pays arabe reviendrait à parler latin à Rome !) ; ou bien un dialecte, local et spécifique, qui partage un socle commun avec l'arabe classique mais dont les différences sont néanmoins notables. » Parmi les nombreux dialectes en usage, c'est l'égyptien qui est le plus répandu, « un statut qui s'explique notamment par son recours dans les films, séries et soap operas largement diffusés, suivi du dialecte syrien, lequel commence tout doucement à jouir d'une importance similaire », note l'assistant du Pr Bauden. La formation est ainsi prévue dans les trois formes – classique, égyptien, syrien.

Approcher la culture

Pour éviter les abandons prématurés et les décrues de motivation, (« il faut compter une centaine d'heures de cours avant de pouvoir lire le contenu d'un journal », concède Radouane Attiya), les cours s'appuient sur une méthode d'apprentissage élaborée aux USA, à l'université du Texas, et adoptée à l'université de Liège : « Cette méthode qui recourt abondamment à des exercices de dialogues, des mises en situation, du matériel audio et vidéo permet de mettre les étudiants directement en contact avec la pratique orale. Par ailleurs, l'élève – et c'est un investissement indispensable – est encouragé à travailler à domicile grâce à un DVD et des exercices en ligne. » Un volet sur la culture arabe fait également partie du programme, comme l'explique pour conclure le Pr Bauden : « Nous nous pencherons en effet, à l'occasion, sur les codes en vigueur, fixés par la religion : peut-on tendre la main pour se saluer ? Quelle attitude adopter si l'on voyage en période de ramadan ? Nous ne négligerons pas non plus les aspects culturels plus

دَارُ الشَّبَابِ بِرَادِسْ
أَوَّلُ دَارِ شَبَابٍ بُعِثَتْ فِي
الْمَغْرِبِ الْعَرَبِيِّ يَوْمَ 30 مَارْسِ 1963

triviaux mais néanmoins intéressants tels que la signification du café (le lieu) dans les pays arabes, par exemple. Une manière là aussi de dépasser certaines idées reçues et lieux communs. »

Michaël Oliveira Magalhaes

Outre les cours à destination des entreprises, l'Arabe Académie propose également des cours aux étudiants et demandeurs d'emploi (minimum bachelier) dont l'objectif est de travailler en lien avec le monde arabe. Un coaching vers l'emploi est par ailleurs assuré par la CIWB et un stage pour le compte d'une entreprise wallonne ou auprès d'un attaché Awex/WBI sera proposé dans un pays arabe, dans le cadre du programme Explort.

Contacts : tél. 04.242.77.10, courriel info@ciwb.be, site www.ciwb.be

Wael Ghabara

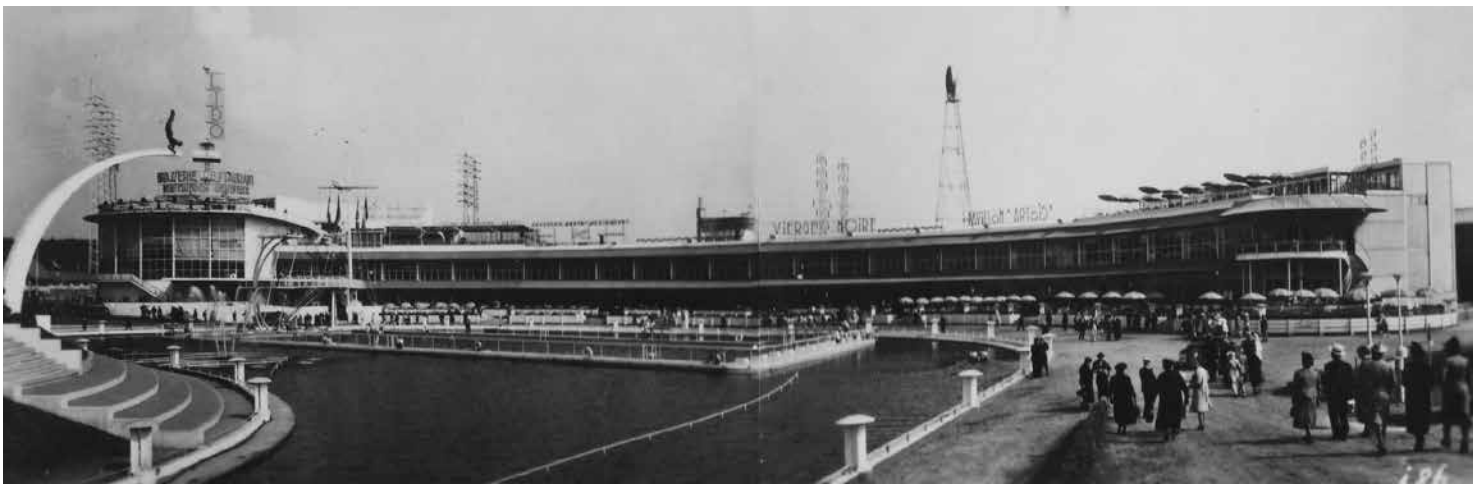
Toujours d'équerre

50 années d'architecture moderne liégeoise

La célèbre revue *L'Equerre* a marqué, avec le groupe éponyme, l'architecture et l'aménagement du territoire en région liégeoise. Défendant des idées modernes, loin de celles en vigueur à son époque, *L'Equerre* est reconnue comme étant l'une des principales revues d'architecture et d'urbanisme de l'entre-deux-guerres, tant au niveau local, national qu'international. Sébastien Charlier, doctorant au sein du service d'histoire de l'art et archéologie de l'époque contemporaine à l'ULg, a assuré la direction de l'étude critique et de la réédition des numéros du périodique en un seul ouvrage*, lequel a reçu le prix Fernand Baudin 2012.

Seule revue d'avant-garde publiée à Liège en matière d'architecture, *L'Equerre* est un témoin privilégié du contexte et du mode de production de l'architecture de l'entre-deux-guerres. Dans la dynamique production éditoriale des années 30, elle apparaît comme étant l'une des rares revues pérennes de son époque. Elle fut publiée de 1928 à 1939.

Outre son intérêt historique évident, la réédition de *L'Equerre* témoigne d'une volonté de réunir une collection dispersée dans plusieurs centres d'archives du pays. « Que ce soit à Liège, dans des bibliothèques spécialisées dans l'architecture ou au niveau international, plus personne ne disposait de la collection complète de la revue », constate Sébastien Charlier, historien coordinateur de la recherche. L'essentiel du fonds a été prélevé dans la bibliothèque des sciences et des techniques de l'ULg. Le reste provient des bibliothèques d'architecture de La Cambre (ULB) et de Sint-Lukas (Bruxelles). Au total, 107 numéros et près de 1200 pages ont été reproduits en fac-similés dans un ouvrage publié aux éditions Fourre-Tout, en partenariat avec la Société libre d'Emulation.



Exposition internationale de Liège 1939, Le Lido, architectes Yvon Falise, André Kondracki, Hyacinthe Lhoest et Charles Carlier,.

L'Equerre fut lancée en 1928 par cinq étudiants de l'Académie des beaux-arts de Liège. Si elle intègre déjà des textes fondateurs du mouvement moderne, son contenu reste néanmoins principalement satirique. A l'issue du cursus de ses pionniers, la publication de textes fondateurs et de réflexions sur des questions d'urbanisme s'intensifie. Les grandes tendances de l'actualité architecturale au niveau local, européen et mondial sont analysées au profit d'un engagement pour une architecture novatrice et d'une critique radicale de l'architecture liégeoise. « Perpétuellement, les auteurs se plaignent que Liège reste en retrait par rapport aux tendances modernes. » Petit à petit, les membres du groupe se tissent un réseau, non seulement avec les principaux architectes modernes belges (V. Bourgeois, L.-H. De Koninck, etc.), mais très vite aussi avec le monde international et particulièrement avec les Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM), rencontres où se réunissent tous les penseurs du mouvement moderne. De

nombreuses idées véhiculées lors de ces congrès sont reproduites et interprétées dans *L'Equerre*, véritable magazine de propagande pour le mouvement moderne à l'échelon national.

Progressivement, alors que la revue gagne en maturité, ses membres commencent à travailler en tant qu'architectes et créent ensemble une agence d'architecture et d'urbanisme à Liège, également dénommée "L'Equerre". A partir de 1936, le groupe contestataire se rapproche du pouvoir et ses réalisations gagnent en importance. Les architectes militants réalisent alors de nombreux équipements publics et logements sociaux du bassin liégeois. On leur doit notamment la plaine de jeux reine Astrid, le Palais des congrès ou encore la première étude sur l'implantation de l'université de Liège au Sart-Tilman. Alors que domine dans la Cité ardente une architecture d'inspiration historique, *L'Equerre* véhicule les idées de la modernité, préconisant un style minimal et fonctionnel.

En 1939, lorsqu'éclate la Seconde Guerre mondiale, la revue cesse sa parution, alors forte de 107 numéros. L'agence d'architecture continuera pour sa part d'être sollicitée jusqu'à sa faillite, en 1982. A travers la réédition de la totalité de la collection, il est question de la sauvegarde de la mémoire d'un groupe dont la pensée théorique et les réalisations ont marqué le patrimoine liégeois.

Anne-Laure Mignot
article complet sur le site www.reflexions.ulg.ac.be
(rubrique Pensée/art)

* *L'Equerre. Réédition intégrale – The Complete Edition 1928 – 1939*

Service TIP.D. Daniel, Liège, Centre d'archives et de documentation de la CRMSE, fonds de la ville de Liège

Vache, le méthane !

Quantifier le gaz émis par les bovins

Ce n'est peut être pas *la* découverte tant attendue dans ce domaine, mais c'est en tout cas le franchissement d'une étape décisive. Avec leurs collègues du Centre wallon de recherches agronomiques (les départements valorisation des productions et productions et filières), les agronomes de Gembloux Agro-Bio Tech (unité de zootechnie) viennent de mettre au point un outil qui devrait sensiblement contribuer à limiter l'impact de l'élevage bovin sur les émissions de gaz à effet de serre. Non seulement en région wallonne, terre de pâturages bien connue, mais aussi bien au-delà en Europe voire dans le monde entier.

Trop, c'est trop

Le gaz visé ? Le méthane. Sous nos latitudes, 400 à 500 grammes de ce gaz sont émis quotidiennement par bovin, via la fermentation entérique, c'est-à-dire la décomposition microbienne des aliments dans le rumen de l'animal. La planète comptant pas loin d'1,3 milliard de bovins et le méthane détenant un "pouvoir réchauffant" de l'atmosphère 24 fois supérieur à celui du CO₂, il ne faut pas s'étonner si l'élevage de ruminants contribue à lui seul, selon la FAO, à 4,5 % du réchauffement de la planète. Tôt ou tard, vu l'évolution démographique de la planète et de la consommation de viande qui l'accompagne, ce secteur sera invité à contribuer aux efforts généraux de réduction des émissions.

Le *hic*, c'est qu'on ne sait pas encore avec la précision requise, loin s'en faut, quelles races bovines émettent le moins de méthane. Certes, tant en matière de génétique que d'alimentation optimale, les recherches progressent. Mais les obstacles restent nombreux. Par exemple, la variabilité individuelle des animaux est énorme, ne fût-ce qu'en raison du type de pâturage fréquenté. Un animal A et un animal B, issus d'une race identique et soumis au même régime alimentaire, peuvent émettre du méthane en quantités différentes jusqu'à 60 % ! Le sujet est donc complexe et exige de pouvoir être approché avec une méthode fiable.

C'est là qu'intervient le travail des équipes gembloutoises. Celles-ci ont transformé une méthode existante de quantification du méthane, ayant recours à l'hexafluorure de soufre (SF₆), au profit de la mise au point d'un nouvel outil infrarouge : une équation, en fait.

L'avantage de cet outil, c'est qu'il est utilisable sur des animaux en lactation vivant dans des conditions parfaitement normales (alternance prairie/étable) et non plus confinés dans une chambre respiratoire. En outre, il peut être utilisé au niveau de l'étable, tout en pouvant être développé à partir de banques de données déjà existantes.

« *Des études antérieures avaient déjà démontré que plus le lait contient d'acides gras à courte chaîne, plus l'animal émet de méthane*, précisent Hélène Soyeurt et ses collègues. *Or nous savions déjà, à la suite de nos travaux antérieurs, que la spectrométrie infrarouge permet de doser avec précision les acides gras. Cette fois, nous avons démontré qu'il est possible d'utiliser la base de données considérable obtenue via l'analyse spectrale (pratiquée couramment dans le cadre du contrôle des performances laitières en région wallonne : déjà 3,5 millions de données) pour prédire les émissions de méthane des bovins. Ce que nous préconisons maintenant, c'est d'utiliser toute l'information spectrale du lait, et non plus uniquement celle liée aux acides gras, pour estimer d'une manière encore plus précise les émissions de méthane du cheptel wallon et, potentiellement, de n'importe quel cheptel dans le monde.* »

La méthode infrarouge est peu onéreuse : quelque 20 centimes par analyse. Son adaptation intervient dans un contexte peu anodin. En effet, dans le cadre de l'"étiquetage carbone" des aliments, destiné à évaluer leur contribution aux émissions de gaz à effet de serre, les autorités européennes sont en train de définir une méthodologie harmonisée de quantification des émissions de méthane. « *Il y a un risque d'injustice pour les éleveurs*, pense la chercheuse. *Certains pourraient voir leur production laitière échapper à un étiquetage favorable, faute d'avoir été identifiés comme peu émetteurs par une méthode suffisamment précise et individuelle.* »

Vision d'ensemble

De là à considérer l'équation méthane appliquée sans discernement, un peu comme un facteur décisif de "virginité environnementale", il y a un pas que les chercheurs de Gembloux se refusent à franchir. Il serait abusif, estiment-ils, d'évaluer les "services" rendus par une vache en se référant uniquement à sa contribution à la production de ce gaz ou même, plus largement, à celle de tous les gaz à effet de serre. C'est de l'ensemble de son cycle de vie, y compris de son



environnement, qu'il faut tenir compte. Ainsi, la prairie pâturée est un puits de carbone non négligeable, qui permet de valoriser des terres où les cultures de rente, tout particulièrement en Ardenne, ne sont possibles qu'avec des rendements très limités. « *Nourrir un ruminant de chez nous avec davantage de maïs, sous le prétexte que la production de méthane est ainsi moindre, n'aurait aucun sens sur le plan environnemental.* » Bon à rappeler, dans le contexte multicrises (climat, énergie, prix des denrées alimentaires, etc.) que nous connaissons depuis quelques années...

Philippe Lamotte
article complet sur le site www.reflexions.ulg.ac.be
(rubrique Vivant/zoologie)



Christophe Masson
L'abbaye de Stavelot. Un avenir pour un passé recomposé
Institut du patrimoine wallon, Namur, 2012.

L'ouvrage offre au grand public une synthèse vivante et richement illustrée de l'histoire et du rayonnement intellectuel et artistique de l'ancienne abbaye de Stavelot. Depuis sa fondation par saint Remacle au VII^e siècle, en passant par les étapes décisives de son expansion jusqu'à sa transformation il y a dix ans, quand elle est devenue un pôle muséal et culturel de premier plan en Wallonie.

Christophe Masson est docteur en histoire, art et archéologie de l'université de Liège.

Duo d'apprentissage

Entre mobilité et culture

Le projet Interreg "INTERccOM" mené par l'Institut supérieur des langues vivantes (ISLV) dirigé par le Pr Jean-Marc Defays, en collaboration avec plusieurs autres universités et Hautes Ecoles de l'Euregio, touche à sa fin. Pour rappel, en septembre 2009, l'ISLV prenait part à un programme inédit : « *Il s'agit réellement d'une innovation*, affirme d'emblée Claudine Colin, chargée d'enseignement principal à l'ISLV et coordinatrice du projet à l'ULg, *car ce projet ne porte pas que sur la langue, les fautes courantes ou d'interférence les plus habituelles, mais il englobe également des sujets qui n'ont jamais été étudiés sur cet espace géographique spécifique : les dimensions et les pratiques culturelles.* »

On l'aura compris, nous sommes loin d'un module d'apprentissage supplémentaire. Ce projet eurorégional vise surtout à améliorer la communication entre les sous-régions et à faciliter, en leur sein, la mobilité des étudiants et des travailleurs en les sensibilisant avant leur voyage à ces freins que peuvent parfois être les différences culturelles. « *Si nous sommes très soudés géographiquement, au niveau culturel la diversité est énorme* », constate Claudine Colin. Une perception stéréotypée de la culture de l'autre empêche, en effet, la collaboration et les échanges, provoquant même dans certains cas de véritables malentendus. « *A Liège, on vouvoie les profs, ce qui n'est pas toujours le cas à Hasselt par exemple. A Aix-la-Chapelle et en communauté germanophone, contrairement à ce qui est toléré chez nous, il est très impoli d'arriver en retard ou impensable pour deux hommes de se saluer en se faisant la bise. L'objectif est donc de travailler au niveau des relations humaines, de faire éclater les clichés, l'image négative qu'on peut avoir des autres langues et cultures de l'Euregio* », poursuit-elle.

Dès le départ, plusieurs facteurs confirment le bien-fondé d'une telle initiative : d'une part, l'intérêt croissant des étudiants pour les sous-régions comme l'atteste le récent engouement pour l'Eras-

mus Belgica et, d'autre part, les pronostics démographiques qui annoncent un flux migratoire de Turcs et de Polonais dans l'Euregio Meuse-Rhin d'ici 2050. Résultat : 5000 modules distribués par l'ULg.

Aujourd'hui, le projet – les recherches et l'élaboration des exercices – touche à sa fin et aboutit à la mise en place de 30 modules d'*e-learning* de langues et cultures et 20 400 licences d'accès à se partager entre partenaires. L'ULg hérite donc de 5000 d'entre eux, qu'elle distribuera gratuitement – en tout cas les cinq premières années. « *Ils s'adressent non seulement au monde étudiant mais aussi au monde académique, scientifique, doctorants compris et même aux travailleurs. Je pense, par exemple, à la Chambre de commerce ou à l'Awex. Bref, à toute personne qui se prépare à poursuivre des études, suivre un stage ou chercher du travail dans l'Euregio et qui a besoin de se remettre dans le bain* », souligne Claudine Colin.

En tout, 30 formules différentes sont envisageables en fonction de la langue-source et la langue-cible. « *Elles sont ouvertes et personnalisables, de nombreuses combinaisons sont possibles* », ajoute la coordinatrice. La plateforme en ligne se veut efficace, pragmatique mais également ludique comme le montrent les capsules vidéos tournées récemment et qui seront intégrées aux modules pour permettre à l'étudiant de littéralement se projeter dans l'autre culture.

Martha Regueiro
voir la vidéo ULg.TV :
www.ulg.ac.be/webtv/intercom

Contacts : informations sur les modules, tél. 04.366.55.17, courriel c.colin@ulg.ac.be

FEVRIER

Ve 15 • 18h

Décret paysage

Débat en présence du ministre Jean-Claude Marcourt
Organisé par le comité des professeurs des universités francophones de Belgique
Amphithéâtre de l'Europe, Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.41.30,
courriel christian.hanzen@ulg.ac.be

Lu 18 • 18h

Actualités des plus-values sur actions et des revenus définitivement taxés

Séminaire de formation organisé par le Tax Institute de l'ULg
Par Me Frederik Fogli et Me Jordan Oprenyzszk, avocats au Barreau de Bruxelles
HEC-ULg, rue Louvrex 14, 4000 Liège
Contacts : inscriptions, tél. 04.232.73.21,
courriel laetitia.debrez@ulg.ac.be

Me 20 • 12h

Le brevet unitaire : un nouvel outil pour les inventeurs européens ?

Conférence—Liège Creative
Par Jean-Luc Gal, directeur du bureau de Bruxelles de l'Office européen des brevets
Château de Colonster, Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.349.85.08, site www.liegecreative.be

Me 20 • 15h45

Des ingénieurs parlent de leur métier

Conférence
Par Ingrid Lepot (Group Leader-Multidisciplinary Optimization)
Amphithéâtre 300 (bât. B7a), Sart-Tilman, 4000 Liège
Informations sur le site www.facsu.ulg.ac.be (rubrique agenda)

Ve 22 • 17h

Les métamorphoses de l'image d'Isis

Conférence organisée par le secteur d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Antiquité gréco-romaine
Par le Pr émérite Françoise Dunand (université de Strasbourg)
Salle du TURLg, quai Roosevelt 1b, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.56.18, courriel rveymiers@ulg.ac.be

Ma 26 • 18h

Les invisibilités barbares. Sens et contresens des dispositifs contemporains d'intervention sociale

Leçon inaugurale- Chaire Francqui ULB
Par le Pr Didier Vrancken, doyen de l'Institut supérieur des sciences humaines et sociales ULg
Campus Solbosch (bât.R42), auditoire Pierre Drion,
avenue F.Roosevelet 42, 1050 Bruxelles
Contacts : tél.02.650.39.13, courriel aline.duvivier@ulg.ac.be

Ma 26 • 20h

Coopération au développement : le problème de l'eau

Doc'café organisé par l'ULg
Avec Eric Hallot, docteur en géographie, Véronique Biquet, doctorante eu sciences humaines et sociales, Guy Kouam et Gaston Nsavyimana, doctorants en sciences et gestion de l'environnement
Brasserie Sauvenière, place Xavier Neujean, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.96.96, courriel rejouissiences@ulg.ac.be

Me 27 • 17h30

Les chemins de l'innovation dans l'histoire industrielle liégeoise

Conférence du Collège de Belgique, en collaboration avec Liège Creative
Par Robert Halleux, président du Centre d'histoire des sciences et des techniques
Salle philharmonique de Liège, boulevard Piercot 25, 4000 Liège
Réservation souhaitée, information sur le site www.academieroyale.be

Me 27 • 17h30

La métropole habitante millionnaire

Conférence "projet urbain"
Par Djamel Klouche, architecte urbaniste, bureau AUC
HEC-ULg, rue Louvrex (bât. N1), 4000 Liège
Inscriptions sur le site www.lemma.ulg.ac.be/EC

Je 28 • 12h

Evolution du risque lié aux inondations de la Meuse : influences relatives du climat et de la croissance des zones résidentielles

Conférence — Les jeudis de l'Aquapôle
Par Arnaud Beckers (ULg)
Aquapôle (bât. B53), campus du Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : inscriptions, courriel aquapole@ulg.ac.be

MARS

Ve 1^{er} • 17h

Alimentation durable

Conférence — dans le cadre de la Semaine universitaire luxembourgeoise de l'environnement
Par Pierre Ozer (ULg) et Hugues Rivard (restaurateur végétalien à Paris)
Aux ateliers du Saupton, rue de Lonnoux 2, 6880 Bertrix
Contacts : tél. 063.21.27.61,
courriel a.barbieux@province.luxembourg.be

Ve 1^{er} • 20h

Mahler 5

Concert de l'Orchestre philharmonique royal de Liège
Schoenberg, Symphonie de chambre n°1, Mahler, Symphonie n°5
Direction Christian Arming
Orchestre philharmonique royal de Liège, boulevard Piercot 25, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.220.00.00,
courriel oprl@oprl.be, site www.oprl.be

Du 1^{er} mars au 15 avril

Energies alternatives

Exposition
Gembloux Agro-Bio TECh
Contacts : tél.081.62.22.66, courriel vivasciences@ulg.ac.be,
site www.vivasciences.be/energies

Me 6 • 15h45

Des ingénieurs parlent de leur métier

Conférence
Par Eric Tancré (ingénieur civil des constructions, directeur de la zone Europe Nord, Dredging International)
Amphithéâtre 300 (bât. B7a), Sart-Tilman, 4000 Liège
Informations sur le site www.facsu.ulg.ac.be/cms (rubrique agenda)

Les 7, 8 et 9 • 20h15

Clear Tears/Trouble Waters

Danse, par la compagnie Thor
Chorégraphie de Thierry Smits
Au Manège, rue Ransonnet, 4020 Liège
Contacts : tél. 04.342.00.00,
site www.theatredelaplace.be

Me 13 • 17h30

Aménagement des quais de l'Escaut à Anvers

Conférence "projet urbain"
Par Guido Geenen, architecte urbaniste, bureau WIT
HEC-ULg, rue Louvrex (bât. N1), 4000 Liège
Inscriptions sur le site www.lemma.ulg.ac.be/EC

Les 15, 16 et 22 à 20h30, le 17 à 15h et le 21 à 18h30

Le Grenier, de Pierre Wathélet

Théâtre
Mise en scène de Pierre Wathélet
Au TURLg
Quai Roosevelt 1b, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.52.95,
courriel turlg@ulg.ac.be, site www.turlg.be

Ma 19 • 18h

La beauté du geste : procédures décoratives virtuoses dans l'architecture entre Moyen Age et Renaissance

Conférence organisée par le groupe "Transitions"
Par Jean-Marie Guilloët (université de Nantes)
Grand Physique, quai Roosevelt 1b, 4000 Liège
Contacts : courriel jonathan.dumont@ulg.ac.be,
site www.transitions.ulg.ac.be

Du 19 au 22

Alaska

Cirque d'aujourd'hui
Mise en scène de Patrick Masset
Au Manège, rue Ransonnet, 4020 Liège
Contacts : tél. 04.342.00.00,
site www.theatredelaplace.be

Ma 26 - 18h

Perspectives de carrières au Mexique

Conférence — en espagnol
Par Alejandro Saldívar von Wuthenau, conseiller économique à l'Ambassade du Mexique à Bruxelles et directeur pour le Benelux de ProMexico
HEC-ULg, rue Louvrex, 4000 Liège
Contacts : courriel nicole.grutman@ulg.ac.be

ULg's Got Talent

Cabaret en faveur du Télévie

C'est au Trocadéro que le Cabaret Télévie de l'ULg aura lieu, le jeudi 14 mars prochain à 20h, à l'initiative du Pr Vincent Castronovo de la faculté de Médecine.

Rappelons que l'objectif de cette opération — la 25^e du nom — est de récolter des fonds pour la recherche contre le cancer, notamment la leucémie chez l'enfant et chez l'adulte. Les défis sont encore majeurs, car la médecine n'a pas toujours percé tous les mécanismes de certaines maladies. Comme le dit Arsène Burny, président de la commission Télévie, « *la lutte contre le cancer est intense (...). Il faut des cerveaux, des bras et de*

l'argent ». Grâce à la recherche, des traitements nouveaux seront *in fine* dispensés aux malades.

Le Télévie a rassemblé l'an dernier près de 8 500 000 euros grâce à de très nombreuses activités. Nul doute que le Cabaret Télévie réalisé par les étudiants, les professeurs, le personnel de l'ULg et du CHU apportera sa pierre à l'édifice. Au programme : chants, musiques, danses et humour. Attention : les préventes ont déjà commencé !

Contacts : renseignements et vente des places, tél. 04.366.24.80,
courriel veronique.goffin@ulg.ac.be
Pour le Télévie, voir le site www.rtl.be/televie

concours cinéma



Hors les murs

Un film de David Lambert (2012)

Avec Guillaume Gouix, Matila Malliarakis, David Salles

A voir aux cinémas Le Parc, Churchill et Sauvenière

Après une soirée arrosée — de celles dont on sort sans plus pouvoir tenir debout —, Paulo se réveille chez Ilir, serveur à l'âme charitable et pas tout à fait désintéressé qui s'est proposé de le ramener, après un échange de regards furtif mais appuyé. Sur base de la rencontre entre deux hommes, David Lambert envisage la complexité de la dynamique amoureuse et ses soubresauts, tout à la fois puissante et fragile, lorsque deux êtres s'accrochent ou s'effritent, lorsque deux astres sont soumis aux lois de l'attraction en même temps qu'aux forces contradictoires de corps étrangers en orbite. Paulo vit en couple avec sa fiancée, qu'il a déjà trompée à plusieurs reprises avec des hommes : sa complicité avec Ilir, bassiste d'origine albanaise, mettra fin à l'espoir de l'une et la promesse de l'autre. Ilir est le détonateur d'un feu ardent, dont les flammes renouvelleront le champ amoureux infertile.

Pour son premier long métrage, après le très remarqué *Vivre encore un peu* (2009), David Lambert parvient à éviter les pièges du film thématique : la passion et la fougue de cette histoire attachante sont aussi les moteurs d'une mise en scène exigeante et directe à la fois, où le cadrage serré laisse exister les visages et les balbutiements, les belles et moins belles paroles, sans dégoulement de bons sentiments, sans fioritures non plus. Justifiant la proximité de la caméra avec les corps, les espaces étriés des premiers émois (l'appartement d'Ilir, dans un premier temps) sont à l'image des passions qui s'y déploient, comme le souffle retrouvé après l'intensité de l'effort. Jusqu'à ce qu'Ilir, parti pour un court séjour anodin, ne revienne plus : l'espace exigu qui consu-

maît leur amour devient, avec celui de la prison dans laquelle le corps d'Ilir est retenu, celui-là même qui finira de le consommer. Le scénario, en plus du cadrage qui doucement se dessert, suggère habilement ces retournements et détournements de soi, dans son rapport à l'autre : Ilir, professeur de basse improvisé, laisse la place à Paulo, passé d'élève docile à professeur de piano assuré, faisant dans tous les cas de l'instrument un terrain de rencontre et d'expression de sentiments, une manière aussi d'assumer un rôle dans la relation qui n'est pas toujours le sien.

Comme celui de Paulo, à peine assumé, d'homo sous couverture, ou celui de sa fiancée, finalement transparente et peu crédible tant elle est rapidement laissée de côté par un réalisateur plus habile à raconter l'amour entre ces deux hommes. Mis en images dans quelques vagues réminiscences des hauts faits de l'amour hétérosexuel codifié présent chez Truffaut, notamment, la relation de Paulo et sa compagne est confinée à des scènes un peu stéréotypées et prêtant au rapport de force dans le lieu de l'intime. Côte à côte dans un lit ou en pleine lecture, ces deux êtres semblent désespérément tenus à distance, incapables à jamais de tomber à la renverse. Ou de perdre la tête.

Renaud Grigoletto

Si vous voulez remporter une des dix places (une par personne) mises en jeu par *Le 15^e jour du mois* et l'ASBL Les Grignoux, il vous suffit de téléphoner au 04.366.48.28, le mercredi 20 février de 10 à 10h30, et de répondre à la question suivante : dans quel autre film tourné en Belgique et sorti en 2012 a-t-on pu voir Guillaume Gouix ?

Les parlantes

Du charme de la lecture...



Nicolas Ancion, licencié en philologie romane de l'ULg (1993)

Du 6 au 10 mars prochains se tiendra à Liège le premier Festival international de lecture. Parrainé par l'écrivain et poète François Cheng, son objectif premier est de replacer la parole au cœur de la ville et mettre à l'honneur le texte et sa mise en voix. Véritable vivier en la matière, l'ULg ne pouvait qu'y prendre part.

Il était une fois, en plein cœur de la Cité Ardente, trois "agents de contamination positive" comme ils se plaisent à se faire appeler. Le Forum de Liège, les Ateliers d'art contemporain et Arteco, tous trois firent le pari un peu fou de donner vie aux textes en les lisant et en les disant, de s'atteler à faire résonner, cinq jours durant, les oreilles de tous les habitants de la Principauté — des plus jeunes aux plus matures, des plus novices aux plus avertis — et ce à l'aide de mots de toutes sortes. Naissait ainsi le premier Festival international de la lecture.

« Nous avons pu constater qu'à Paris, par exemple, il est désormais courant que des comédiens montent sur scène afin de lire des textes littéraires. Il y a un certain enthousiasme pour le texte livré sans autre intermédiaire que la voix humaine. Nous avons donc voulu amener cela à Liège, évoque la directrice artistique et coordinatrice Vanessa Herzet. Mais parce que les habitudes de lecture ont changé, ce festival se veut avant tout un événement de son temps, c'est-à-dire ouvert aux pratiques actuelles de lecture et d'écoute. » Précisément, à l'heure d'internet, des livres et bibliothèques numériques, ce type de manifestation ne peut-il pas sembler quelque peu audacieux ? « Sans doute, bien que dès le départ l'engouement ait été énorme. Et puis, la lecture de texte mis en voix est une expérience particulière à la fois intime et collective, un moment unique de partage qui rappelle ce plaisir enfantin d'entendre un parent nous raconter une histoire, plaisir auquel on ne peut pas accéder seul face à son ordinateur. »

Outre ses têtes d'affiche comme Jean-Louis Trintignant ou Francis Huster programmées au Forum, le festival s'éparpillera aux quatre coins de Liège, dans des lieux traditionnellement dédiés à la culture mais également dans des endroits plus insolites comme les cafés, les hôtels, les bus, les lieux de culte ou l'espace public. Une manière,

comme l'évoque Vanessa Herzet, de « rompre avec le quotidien et amener le plaisir des textes jusqu'au badaud qui se promène en rue ».

Intéressée par la culture au sens large, l'ULg ne pouvait qu'accueillir une telle initiative les bras ouverts. « L'Université s'intègre dans le festival de deux manières. Tout d'abord, à travers l'organisation de différents événements dans les salles des professeurs, Gothot, Wittert et TURLg. Ensuite, à travers les auteurs et poètes liés de près ou de loin à l'Université, tels que notamment Daniel Charneux, Agnès Dumont, Line Alexandre, Karel Logist, etc. Le but est surtout d'y amener les jeunes, de leur permettre de franchir le seuil d'une institution hautement symbolique d'un point de vue culturel », confie Vanessa Herzet.

A l'ULg, la programmation s'étalera sur deux jours, les 7 et 8 mars, et se veut aussi riche qu'éclectique. Il y sera question d'existentialisme, de lectures bilingues, de poèmes en néerlandais, d'histoires en anglais, de livres et d'auteurs contemporains étrangers, belges et... liégeois. Certains sortent tout droit de notre Alma mater !

Martha Regueiro

Programme complet sur le site <http://lesparlantes.be>

Au programme à l'ULg, le jeudi 7 mars :

- 10h30 au TURLg : "Existentialisme : la nausée... puis la chute", de Jean-Paul Sartre à Albert Camus, lu par Christian Crahay
- 13h30 à la salle Gothot : "Le garçon qui avait avalé son lecteur mp3", de et lu par Nicolas Ancion
- 15h à la salle des professeurs : Luik/Anvers, lecture bilingue de poèmes de Hilde Keteleer et Caroline Lamarche
- 16h30 à la salle des professeurs : Halat Hissar (Etat de siège), de Mahmoud Darwich, lu par Jamil Bahri

le vendredi 8 mars :

- 13h30 au TURLg : Hygiène de l'assassin, d'Amélie Nothomb, lu par François Sikivie
- 15h à la salle Wittert : "Short Stories : Ray Bradbury and Allan Poe", lues par des native speakers de l'Institut supérieur des langues vivantes (ISLV)

Tous en scène

30^e édition du Ritu



TURLg

Du 25 février au 3 mars, le Théâtre universitaire royal de Liège (TURLg) organise la 30^e édition du Ritu. Cette année encore, ces Rencontres internationales de théâtre universitaire proposent au public un programme d'une grande richesse culturelle, avec des spectacles venus de différents pays d'Europe, mais aussi d'Afrique et d'Amérique. Une invitation au voyage.

Depuis 1983, de nombreuses compagnies étrangères se sont bousculées sur les planches du TURLg : récemment, le public a pu y applaudir des comédiens polonais, colombiens, espagnols, marocains, anglais, arméniens ou encore bulgares. Loin de n'être qu'un simple festival de théâtre, le Ritu veut être avant tout un lieu d'échanges, au carrefour de différentes pratiques théâtrales : « Le Ritu, ce n'est pas que les spectacles, c'est aussi la rencontre », rappelle Alain Chevalier, codirecteur du TURLg.

Pour cette 30^e édition, la diversité est encore inscrite au cœur du programme. Le coup d'envoi est donné par la Russie, qui interprète *L'Orchestre* d'Anouilh, et par la Biélorussie, avec *The Wheels* de Boska. A côté d'auteurs désormais classiques — dont Tennessee Williams, Eugène Ionesco et Georg Büchner — ou de plus récents — comme Rodrigo García et Caryl Churchill —, quelques noms méconnus du public belge figurent aussi à l'affiche : la troupe marocaine d'Espaces Théâtre Management présente *L'expérience* d'Ahmad Ezzat Eloolfy et les Estoniens de l'université de Tartu jouent *Successful Life* de Pavel Prajzko. D'autres spectacles rythmeront encore cette courte semaine et le Théâtre de l'ULg ne sera pas en

reste avec deux représentations prévues : prenant comme toile de fond la Première Guerre mondiale dans *Don Juan revient de guerre*, Ödön von Horvath retracera le destin de plusieurs femmes qui tentent, au lendemain du conflit, de retrouver une place au sein de la société. La seconde pièce, *La Farce du Cuvier* — tirée d'un manuscrit anonyme du XV^e siècle — clôturera cette rencontre.

Au-delà des représentations, le programme s'enrichit également d'ateliers, animés par les comédiens participants, et d'un colloque sur le thème de la voix qui croise regard scientifique et pratique artistique. Autre constante de cette rencontre multiculturelle : les spectacles sont présentés en version originale. Cette initiative est appréciée du public — notamment scolaire — qui dépasse rapidement la barrière de la langue pour s'immerger dans le jeu d'acteur. Cette expérience nouvelle correspond d'ailleurs à un des objectifs que s'est fixé le TURLg : inviter le spectateur à faire le tour du monde... Dans un fauteuil. Une rencontre à ne pas manquer.

Julie Delbouille
article complet sur le site
www.culture.ulg.ac.be/ritu2013

Rencontres internationales de théâtre universitaire (Ritu 30)

Du 25 février au 3 mars, au TURLg (quai Roosevelt 1b) et au Centre culturel des Chirox (place des Carmes 8), 4000 Liège.

Contacts : réservations, tél. 04.366.52.75, courriel turlg@ulg.ac.be, site www.turlg.be

Journée de la femme

Rendez-vous avec Françoise Lalande

Le 8 mars est traditionnellement l'occasion pour le FER-ULg de proposer une activité sur le thème du féminin. Ce vendredi 8 mars, c'est à deux rendez-vous que le centre vous convie. Avec Françoise Lalande en fil rouge.

A 17h, à la Maison Renaissance de la Société libre de l'Emulation, l'écrivaine belge donnera une conférence sur "Sisyphé était une femme. Réalités et fictions en Orient et en Occident".

A 20h, dans la salle du Théâtre universitaire royal de Liège (TURLg), le centre dramatique d'Arlon met en scène la pièce de Françoise Lalande *V. Rimbaud*, avec Marie-Claire Clausse. Tout en suivant en filigrane la destinée d'un des plus

grands poètes français, la pièce rend justice à sa mère, née Vitalie Cuif, qui dut dès l'enfance — elle n'a que 5 ans lorsque sa mère meurt — endosser de lourdes responsabilités familiales. Pourquoi la mère d'Arthur Rimbaud a-t-elle été oubliée, voire insultée par la postérité ? Aux dires de l'auteur, « Marie-Claire Clausse porte sur scène quelque chose qui relève de l'universel, la souffrance quotidienne des humbles, des non-héros de l'histoire, des oubliés, des orgueilleux ou des faibles que nous ne voyons pas toujours ». Comme chaque année, aussi l'entrée au spectacle est libre.

Contacts : courriel jdor@ulg.ac.be

PROMOTIONS

DISTINCTIONS

Jan Vandersmissen, chargé de recherches du FRS-FNRS, directeur du Centre d’histoire des sciences et des techniques de l’ULg, membre associé de l’Académie royale des sciences d’Outre-Mer, a été élu membre correspondant de l’Académie internationale d’histoire des sciences.

Le Pr **Claude Saegerman**, président du département des maladies infectieuses et parasitaires à la faculté de Médecine vétérinaire, a été nommé membre du Comité scientifique de l’Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (Afsca) pour une durée de quatre ans.

PRIX

Elodie Gloesener a reçu le prix Odissea pour son mémoire dans le domaine spatial. C’est la sixième fois en sept ans que le prix est remis à un étudiant de l’ULg.

Aida Alvera Azcárate, chercheuse au Geohydrodynamics and Environment Research (département Ago), a obtenu le prix Charles Lagrange de Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.

NOMINATION

Sont nommés à partir du 1^{er} janvier 2013, au rang de professeur ordinaire, **Marc Delrez**, **Louis Gerrekens** et **Kristine Vandenberghe** (faculté de Philosophie et Lettres), **Christian Behrendt**, **Anne-Lawrence Durvivaux**, **Quentin Michel** et **Nicolas Petit** (faculté de Droit), **Emmanuelle Javaux**, **Christine Jérôme**, **Pascal Poncin** et **Marc Thiry** (faculté des Sciences), **Albert Beckers**, **Philippe Boxho**, **Corinne Charlier**, **Marc Cloes** et **Jean-Marie Krzesinski** (faculté de Médecine), **Jacqueline Lecomte-Beckers**, **Jean-Marc Fransenne**, **Christophe Geuzaine** et **Gaëtan Kerschen** (facultés des Sciences appliquées), **Hélène Amory**, **Tatiana Art** et **Antoine Clinquart** (faculté de Médecine vétérinaire), **Isabelle Hansez** et **Dominique Lafontaine** (faculté de Psychologie et des Sciences de l’éducation), **Alain Jousten**, **Michaël Schyns** et **Didier Van Caillie** (HEC-ULg), **Marc Jacquemain** et **Frédéric Schoenaers** (Institut des sciences humaines et sociales), **Christophe Blecker** et **Jan Bogaert** (Gembloux Agro-Bio Tech).

Sont nommés à partir du 1^{er} janvier 2013, au rang de professeur à temps plein, **Jean-Marc Defays**, **Etienne Framerie**, **Dominique Longrée**, **Marc-Emmanuel Melon** et **Christine Servais** (faculté de Philosophie et Lettres), **Marc Bourgeois** et **Benoît Kohl** (faculté de Droit et Science politique), **Jean-François Focant**, **Bernard Joris**, **Claire Périlleux**, **Claire Remacle** et **Catherine Sadzot** (faculté des Sciences), **Didier Cataldo**, **Brigitte Evrard**, **Christiane Gosset**, **Marc Lamy**, **Renaud Louis** et **Marc Vanderthommen** (faculté de Médecine), **Grigorios Dimitriadis**, **Liesbet Geris**, **Angélique Léonard** et **Jacques Teller** (faculté des Sciences appliquées), **Frédéric Farnir**, **Annick Linden**, **Desolina Scippo** (faculté de Médecine vétérinaire), **Anne-Marie Etienne**, **Christelle Maillart**, **Martine Poncelet** (faculté de Psychologie et des Sciences de l’éducation), **Lionel Artige** et **Axel Gautier** (HEC-ULg), **André Lemaître**, **Jean-François Orianne** et **Benjamin Rubbers** (Institut des Sciences humaines et sociales), **Pierre Drion** (charge interfacultaire), **Yves Beckers** et **Nicolas Gengler** (Gembloux Agro-Bio Tech).

Sont nommés partir du 1^{er} janvier 2013, au rang de professeur à temps partiel, **Dick Tomasovic** (faculté de Philosophie et Lettres), **Michèle Guillaume** (faculté de Médecine), **Johann Detilleux** (faculté de Médecine vétérinaire), **Isabelle Richelle** (HEC-ULg).

INTRA MUROS

PRESSBANKING

Disposer gratuitement d’un large panel de quotidiens grâce à votre identifiant ULg est désormais possible. **Depuis décembre 2012, l’ULg a acquis des comptes auprès de Pressbanking. Etudiants, chercheurs et enseignants peuvent y souscrire grâce à leur adresse e-mail ULG.** Ce compte leur donne accès à une version *online* d’un ensemble de quotidiens de la presse belge francophone, néerlandophone et germanophone.

Le portail permet la consultation d’articles parus le jour même, mais également celle des archives pouvant remonter jusqu’à 2001. Le nombre d’accès est limité pour le moment à 2000 utilisateurs. L’accès des étudiants et des chercheurs sera privilégié. Informations sur le site www.libnet.ulg.ac.be

ARTHROSE

Dans le cadre d’une étude clinique sollicitée par une grande entreprise d’alimentation canine, l’unité de recherche sur l’os et du cartilage recherche des chiens âgés de plus de 18 mois et pesant plus de 10 kg, souffrant d’arthrose de la hanche. **L’objectif de l’étude est de mettre au point un régime alimentaire améliorant la mobilité et donc la qualité de vie des chiens arthrosiques.** L’étude implique d’accepter de nourrir le chien pendant trois mois uniquement avec les aliments qui seront fournis et de le présenter cinq fois (sur une période de quatre mois) à la clinique des petits animaux de la faculté de Médecine vétérinaire de l’ULg. L’étude est totalement indolore.

Contacts : tél. 04.366.24.67, 0478.35.47.36, courriel fcomblain@ulg.ac.be

LOISIRS

L’Amicale du personnel propose trois activités au printemps :
- une visite guidée de l’exposition “Les Golden Sixties”, le 30 mars à 14h
- un voyage à Prague, du 2 au 6 avril
- un week-end à Disneyland, les 18 et 19 mai

Contacts : courriel m.guadagnano@ulg.ac.be, site www.apulg.ulg.ac.be

STAGES

Le Théâtre universitaire royal de Liège (TURLg) organise, pendant les deux semaines du congé de Pâques, des stages pour enfants et adolescents, à partir de 6 ans. Au centre-ville et au Sart-Tilman. Informations sur le site <http://www.turlg.be>.

DÉCÈS

Nous avons le profond regret de vous faire part du décès, survenu le 29 décembre, de **Joël Poels**, chercheur au sein du groupe “Astrophysique Extragalactique et Observations Spatiales”, et celui, survenu le 7 janvier, de **Henri Nizet**, menuisier à la retraite (ARI) et celui, survenu le 31 janvier, d’**Albéric Monjoie**, professeur émérite de la faculté des sciences appliquées. Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

RECHERCHE

DOCTORAT

213 doctorants ont été diplômés durant l’année académique 2011-2012 et, en dehors des frais de fonctionnement et de mobilité alloués à leur recherche, un budget de 426 000 euros a été consacré à leurs promoteurs. L’an passé, 157 doctorants avaient été diplômés. L’année 2013 consacre donc une augmentation significative de leur nombre, plus de 30%, liée à la politique stratégique dans ce domaine.

ENTITÉS THÉMATIQUES DE RECHERCHE

Le conseil d’administration de décembre 2012 a marqué son accord à la création des quatre entités thématiques de recherche suivantes :
- Applied and Fundamental FISH Research Center (AFFISH-RC)
- Centre interfacultaire de recherche du médicament (CIRM)
- Centre de l’oxygène, recherche et développement (CORD)
- Liege Space Research Institute (LISRI)

RAPPEL

La base de données SI4PP reprend une série de possibilités de support financier offert par l’ULg et par des organismes extérieurs (wallons, belges, internationaux) pour la mobilité et les projets personnels : www.ulg.ac.be/cms/c_433341/si4pp-accueil

Informations sur les appels internes ou externes en recherche : www.ulg.ac.be/cms/c_319775/tous-les-appels-en-cours

ENTREPRISES

SUCCÈS

La spin-off liégeoise Uteron Pharma a décidé de s’intégrer au groupe américain Watson Pharmaceuticals (récemment rebaptisé Actavis), numéro 3 mondial des génériques. Rachetée pour 305 millions de dollars, Uteron Pharma est devenue leader en gynécologie avec plusieurs projets issus des laboratoires de l’ULg et du Giga, notamment un stérilet de toute dernière génération et un traitement contre le cancer de l’utérus, développés au sein du service du Pr Jean-Michel Foidart. Des garanties ont été obtenues afin de maintenir la R&D et la production à Liège (Grâce-Hollogne) pendant dix ans, ainsi que pour renforcer les partenariats avec l’ULg. Créée en 2006, Uteron Pharma emploie actuellement 60 personnes. Information sur le site www.uteron.be

BREVET

Le Parlement européen a adopté le 11 décembre dernier le brevet unitaire de l’Union européenne. Il s’articule autour de trois dispositions majeures : la création d’un brevet unitaire pour 25 Etats membres (excepté l’Italie et l’Espagne), l’instauration d’un régime linguistique spécifique pour le dépôt de brevets (français, allemand, anglais), la création d’une juridiction communautaire commune chargée de centraliser le contentieux des brevets.

Le nouveau brevet sera moins onéreux et plus efficace que le système actuel en termes de protection des inventions des entreprises et des particuliers. Selon la Commission européenne, le nouveau système de brevet européen pourrait coûter seulement 4725 euros en moyenne par dossier, comparés aux 36 000 euros nécessaires actuellement (USA : coût moyen de 2000 euros et 600 euros pour la Chine). L’accord international mettant sur pied la juridiction en matière de brevet unifié entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2014 ou après sa ratification dans 13 Etats contractants, à condition que le Royaume-Uni, la France et l’Allemagne en fassent partie. Liège Creative organise une rencontre avec Jean-Luc Gal, directeur du bureau de Bruxelles de l’Office européen des brevets, sur le sujet le 20 février au château de Colonster (Sart-Tilman).

Informations sur le site www.europarl.europa.eu/news/fr
Voir également l’agenda (p.6).

EXTRA MUROS

URBAN TOUR

A partir du 18 février, l’ULg propose un programme de (re)mise en forme et d’entraînement à la course à pied. Pendant 11 semaines, débutants ou confirmés seront coachés en vue d’améliorer leurs performances. Les sessions organisées en ville et au Sart-Tilman auront également pour but, pour ceux qui le souhaitent, de **se préparer à courir le Zatopek Urban Tour du 5 mai auquel l’ULg sera associée.** Les participants, au nom de l’Université, se verront offrir un *tee-shirt running* et leur inscription contribuera au financement d’une bonne cause liée à l’Institution.

Contacts : tél. 04.366.38.94, site www.ulg.ac.be/jecourspourmaforme

MON AVIS A DU POIDS

Lancée en mai 2012, l’enquête “Mon avis a du poids” a rencontré un succès au-delà des espérances de ses promoteurs. En effet, 4155 personnes ont répondu au questionnaire en ligne (www.monavisadupoids.eu). Pour la première fois, une enquête donnait directement la parole aux personnes obèses ou en surpoids, invitées à faire part de leurs représentations, valeurs, besoins et attentes. La spécificité et l’originalité de cette enquête étaient de replacer la personne au centre du questionnement. A la connaissance des promoteurs, il s’agit là de la plus grande enquête de ce type réalisée dans le domaine avec cette approche originale. Une analyse approfondie des nombreuses données récoltées est en cours.

GARE AUX LIÉGEOIS

Le Théâtre Arlequin, dans la veine du célèbre “Café liegeois”, propose cette saison **“Gare aux Liégeois”, un spectacle satirique qui rend hommage à Calatrava** mais moque les retards des trains, etc. Au Trocadéro, le samedi 4 mai, représentation exceptionnelle organisée par le Rotary club de Liège

Contacts : réservations, tél. 0475.20.72.51

LAURÉAT

En athlétisme, **Robin Vanderbemden** (au centre sur la photo), étudiant-sportif inscrit en 1^{er} bachelier sciences de gestion à HEC-ULg, a accompli ce dimanche la meilleure performance belge junior de tous les temps sur 60 m.



Consolider le troisième secteur

Certificat d'université en management des entreprises sociales



L'ASBL Les Grignoux, une entreprise d'économie sociale à Liège

Alain Janssens

Avec près de 450 000 postes salariés, l'économie sociale occupe, en Belgique, 15 % de l'emploi salarié. Coopératives, sociétés commerciales à finalité sociale, ONG de coopération au développement, organisations inventant de nouvelles réponses aux défis sociétaux (soins et services à domicile), entreprises de travail adapté, mutuelles, coopératives, associations de sport, de culture, de loisirs ou encore de santé : les entreprises dites sociales constituent, de façon croissante et diversifiée, des acteurs incontournables. Un "troisième secteur" à part entière, qui fait sa place aux côtés du secteur privé à but lucratif et du secteur public. Et qui regroupe, au sein du paysage économique actuel, des entreprises dont l'éthique se traduit par différents principes : finalité de service à la collectivité ou aux membres plutôt que finalité de profit, autonomie de gestion, processus de décision démocratique ainsi que primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus.

Outils pratiques et réflexion

Si l'opinion publique se montre davantage concernée par le développement durable au sens large, si des centaines d'acteurs – chaque jour sur le terrain – conjuguent travail et responsabilité sociétale, la professionnalisation du secteur de l'économie sociale peut se renforcer davantage encore.

C'est pour répondre à cette demande bien réelle de la part des professionnels que le Centre d'économie sociale (CES) – qui fut créé voici 20 ans par le Pr Jacques Defourny et qui compte parmi les six pointes d'excellence de l'école de gestion

HEC-ULg – vient de lancer, en ce début février, son certificat d'université en management des entreprises sociales. « *Lors de nos séminaires, de nos rencontres, nous nouons des liens forts avec les professionnels de terrain. Et c'est de leurs demandes précises de formation qu'est née l'idée de ce nouveau certificat, qui combinera des cours et des ateliers interactifs* », précise Benjamin Huybrechts, chargé de cours au CES et titulaire de la chaire Sowescsom à HEC-ULg. Cette offre constitue une première du genre, rendue possible par l'expertise qu'a acquise le CES au fil des ans et qui est désormais reconnue au plan international.

Stratégie

Cette formation de 138 heures, qui s'étale sur trois semestres à raison d'une journée par semaine, s'adresse aux cadres, administrateurs et personnes responsables d'entreprises sociales, désireux de professionnaliser leur entreprise et de développer leur rôle dans le système économique actuel. Le cursus intégré regroupe divers cours répartis en modules, abordant la place et les enjeux des entreprises sociales dans le contexte économique global, la gestion stratégique des sources de financement, l'approfondissement des modèles spécifiques de gouvernance ou de gestion des ressources humaines, le développement des capacités de gestion d'équipe et l'identification des opportunités de développement.

Outre ces outils pratiques de gestion, l'objectif du certificat est de délivrer aux participants des voies de réflexion et d'action, adaptées à leurs besoins et valeurs, dans un pan particulier de l'économie.

L'idée étant d'inscrire l'entrepreneuriat social dans une perspective plus large et plus stratégique.

Ce certificat d'université a été développé en complément de la finalité "management des entreprises sociales" du master en sciences de gestion, finalité dirigée par Sybille Mertens, chargée de cours au CES et titulaire de la chaire Cera. Ce master est animé depuis 2010 par les professeurs du Centre d'économie sociale et forme une quinzaine d'étudiants chaque année. Master et certificat – ainsi qu'une série de formations ponctuelles – s'inscrivent dans un projet plus global d'Académie des entrepreneurs sociaux soutenu par les chaires Cera et SRIW-Sowescsom.

Marie Liégeois

Certificat d'université en management des entreprises sociales

Les participants au certificat doivent être titulaires d'un master universitaire ou d'une expérience valorisable dans le domaine. Le coût de la formation s'élève à 1500 euros. Il est possible de faire intervenir les chèques-formation sous condition d'agrément par la Région wallonne.

Le premier cycle de formation a commencé au début du mois de février, mais il est encore possible de s'y inscrire (le deuxième commencera en septembre).

Contacts : tél. 04.232.72.43, courriel pe.leclercq@ulg.ac.be, et au CES, tél. 04.366.27.51, courriel cdovens@ulg.ac.be, inscription en ligne via www.hecexecutiveschool.be

Les PME dans la mondialisation

Un guide pratique pour accompagner la croissance à l'international

Qu'elles le souhaitent ou non, les PME sont chaque jour de plus en plus plongées dans la mondialisation. Certaines en sont rapidement conscientes et envisagent le développement à l'international dès leur lancement ; d'autres découvrent le monde en voyant, par exemple, débarquer sur leur marché domestique un concurrent étranger inattendu. Aujourd'hui, il n'est plus possible pour une entreprise, quelle que soit sa taille, de faire l'impasse sur l'internationalisation. D'autant qu'internet a considérablement modifié la donne ces 20 dernières années. C'est fort de ce constat qu'en compagnie d'économistes spécialistes des PME, le Pr Didier Van Caillie (HEC-Ecole de gestion de l'ULg), directeur du Centre d'étude de la performance des entreprises (Cepe), s'est attelé à la rédaction d'un livre consacré à l'internationalisation des PME*. Ce guide pratique, paru fin de l'année dernière, a été publié simultanément en français, néerlandais et anglais.

Un outil à l'export

« *Le but de cet ouvrage est de fournir une vision scientifique, technique et pratique des conséquences de l'internationalisation sur le mode de fonctionnement des petites et moyennes entreprises, ainsi que des très petites entreprises (TPE) et des indépendants*, explique Didier Van Caillie. *Il a été réalisé en collaboration avec le Centre de connaissances du financement des PME (Cefip) et aborde tant les aspects financiers que les mesures publiques de soutien à l'internationalisation des PME.* » De prime abord, on associe, voire on réduit l'internationalisation à l'exportation mais cette dernière n'en représente qu'un aspect. « *Une entreprise seulement active en Belgique mais qui s'approvisionne à l'étranger est*

confrontée à l'internationalisation, poursuit le professeur. *Dans le même ordre d'idées, un artisan qui produit, par exemple, des confitures et décide de les vendre via un site web peut très rapidement voir des acheteurs étrangers lui passer commande.* »

Economie ouverte, la Belgique est un pays naturellement orienté vers l'international. Même si plus de 70% de nos exportations sont destinées à l'Union européenne et que les trois quarts de celles-ci concernent nos voisins immédiats – Allemagne, France et Pays-Bas –, nos entreprises sont également présentes à la grande exportation hors Europe. Toutefois, on constate que, d'une part, les BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) ne représentent encore que 6,6% de nos exportations et, d'autre part, que la Belgique exporte encore relativement peu de produits de haute technologie (12% du total de nos exportations).

Des mesures de soutien trop peu connues

Si en chaque entrepreneur sommeille un exportateur, encore convient-il de lever les divers obstacles et multiples freins qui l'empêchent de franchir nos frontières. « *Avec la crise, on observe toutefois que les PME ont moins de réticences aujourd'hui à accepter des clients étrangers. En cette période, tout chiffre d'affaires est bon à prendre*, souligne le Pr Van Caillie. *Mais il est clair que l'international présente pour les PME, TPE et indépendants des risques, notamment en matière de paiements, risques qu'il convient de réduire. Nous abordons ces aspects financiers dans le livre. En outre, nous avons également mis l'accent sur les mesures publiques de soutien qui existent en Belgique et qui sont trop peu connues.*



SPRL Boiselite

Nos entreprises ont, en effet, à leur disposition de nombreux soutiens et aides aussi bien à l'échelon régional, fédéral qu'à l'europpéen. »

Autant d'atouts qui peuvent servir aux entreprises et indépendants qui entendent saisir les opportunités que représente l'internationalisation plutôt que d'en subir les conséquences. Des opportunités tant pour le développement de nouveaux marchés et de technologies innovantes que pour le choix de nouveaux fournisseurs, produits ou services.

Avec cet ouvrage, les PME disposent de clés pour réussir à l'étranger. A elles maintenant de trouver les serrures du succès...

Guy Van den Noortgate
article complet sur le site www.reflexions.ulg.ac.be
(rubrique Société/économie)

* Frédéric Lernoux, Kris Boschmans, Sylvain Bouyon, Isabelle Martin, Didier Van Caillie, *Internationalisation des PME. Comment réussir à l'étranger*, De Boeck & Larcier, Bruxelles, 2012.

Les bus au chrono

Les horaires de bus désormais sur votre GSM

La présentation officielle du projet n'aura pas fait l'économie du pathos : « *Ne plus attendre dans la pluie et le froid. Ne plus se hâter pour un bus déjà passé. Ne plus passer ses fins de soirées à espérer un dernier bus.* » Clichés à l'appui, le site web Prochainbus.be se pose donc en prophylaxie face au désarroi qui guette l'utilisateur de bus en phase avec son temps (et donc désorganisé) en proposant gratuitement les horaires de plus de 104 lignes du TEC Liège-Verviers, sur base des horaires officiels réactualisés et de leurs *newsletters*. Et ce, aussi bien sur un ordinateur traditionnel que sur une tablette numérique ou un smartphone, dans des versions pour les systèmes Apple et Android.

En phase avec leur temps

Derrière ProchainBus roule un étudiant en communication, Thomas Hermine, désappointé par le faible intérêt de la société de transports en commun pour les nouvelles technologies. Lassé d'attendre un accès mobile aux horaires des TEC, il dessine quelques schémas après ses cours au Sart-Tilman. « *Nous prenions tout le temps les bus 48 et 58 et nous nous disions que c'était dommage que les TEC ne mettent pas à disposition des moyens simples et efficaces d'accéder aux horaires. Nous jugions le site internet du TEC vieillot et pas du tout ergonomique, qui n'offrait que de simples et inadaptés documents de format pdf aux possesseurs de smartphones. Très vite, le projet s'emballe, nous emballe et le développement informatique commençait* », résume-t-il.

A ses côtés, sa petite amie, Margaux De Ré, étudiante de 1^{er} master en arts du spectacle à l'ULg, est chargée de faire vivre l'application sur les réseaux sociaux et de gérer une communauté de 500 fans sur Facebook ainsi que près de... 10 000 utilisateurs à l'heure actuelle. Et cette dernière, aussi pétulante que son partenaire, enfonce le clou dans un bel élan promotionnel : « *Avec ProchainBus, en deux clics, on choisit un arrêt, une ligne, et on dispose des horaires jusqu'au lendemain à minuit. Or, sur Infotec.be, portail officiel du TEC, cela requiert un plus grand nombre d'étapes, même si l'on consulte plusieurs fois le site au*

cours de la même journée. Notre application, elle, conserve les données en mémoire tout en indiquant les arrêts à proximité. »

Face aux tables horaires matricielles (dignes héritages du début du siècle passé) et aux austères panneaux plantés aux arrêts de bus, le succès de l'application ProchainBus était prévisible. Chaque jour, plus ou moins 500 personnes les consultent. Mais la célérité dont ont fait montre nos deux étudiants irrite un peu la société publique de transports de la Région wallonne (SRWT) qui chapeaute les TEC. « *Nous déplorons que les concepteurs du site l'aient lancé sans même nous avoir consultés. D'autant que nous recevons de nombreuses plaintes pour des retards de bus qui sont en réalité la conséquence d'erreurs dans les horaires qu'ils renseignent. Il subsiste également un problème d'actualisation permanente des données, notamment en cas d'intempéries, regrette Stéphane Thiery, à la direction de la communication de la holding publique. Nous attendons la fin des examens pour contacter les étudiants qui sont à l'origine du projet. Non pas pour les gronder, car on sent le sérieux de leur travail, tout comme leur esprit entrepreneurial et proactif, mais simplement dans un optique de rencontre.* »

Rouge, on se grouille

“Donne-moi ta montre et je te donnerai l'heure” pourrait être la devise de la SRWT, qui se concentre maintenant sur la nouvelle version à venir du site Infotec.be. Celle-ci devrait être plus performante que l'actuelle et intégrer des fonctionnalités comparables aux applications de Margaux et Thomas. Sûrs d'eux, ceux-ci jugent toutefois les leurs nettement plus ergonomiques, épurées et beaucoup plus visuelles que bien d'autres existantes. Notamment grâce à leur concept SmartColor prenant en compte la géolocalisation de l'utilisateur connecté sur son appareil mobile et celle de l'arrêt de bus sélectionné. Après estimation du temps de trajet, un jeu de couleurs signale les probabilités d'atteindre l'arrêt à temps (“vert” on marche, “orange” on se hâte, “rouge” on court).

Que leur démarche – actuellement bénévole et même légèrement coûteuse – débouche ou pas sur une implémentation commerciale dans des réseaux de transports en commun belges ou français, nos deux étudiants peuvent déjà se sentir gagnants. « *Si j'avais dû me conformer au cahier des charges du TEC, cela aurait déformé mon application* », assure Thomas. « *Il s'agit d'une super aventure. Se retrouver à la RTBF ou dans le journal Le Soir, c'est une pure expérience ! On encourage les autres à développer leurs projets* », conclut Margaux.

Fabrice Terlonge

Site : www.prochainbus.be



Françoise Denoël



Tape Cuts Tape

Concerts

Honest House ouvre sa porte aux Erasmus

Un nom marqué des initiales HH. Bienvenue dans l'ancre de Honest House. Sous le toit de cette “honnête maison” s'abrite depuis 2005 un collectif créé autour d'une poignée d'amis trentenaires, passionnés de rock indépendant et alternatif et dont le régime alimentaire en week-end se compose vraisemblablement en grande partie de concerts chargés en décibels. Voilà plus de sept ans maintenant que le collectif – « *aujourd'hui une référence dans le milieu musical liégeois* », lance avec ce qu'il faut de modestie néanmoins Grégory Dubois, l'un des initiateurs et piliers de la maison – sévit en Cité ardente en tant que label « *qui mise sur la découverte de groupes de la région et sur des musiques sortant des sentiers battus* » et organisateur de concerts (ils en organisent un à deux par mois dans la plupart des salles de la ville).

Dans le cadre de ses concerts, la “maison” propose d'ailleurs une formule tout à fait alléchante à destination des étudiants Erasmus de l'ULg. « *Depuis début 2012, on propose en effet aux étudiants Erasmus, grâce à un partenariat avec le département des relations internationales, une entrée libre*

à nos événements. Une formule de sponsoring culturel, en somme, qui est l'occasion pour l'ULg d'offrir une sortie culturelle à ses étudiants en séjour chez nous et pour nous d'attirer un public temporaire qui ne vient pas forcément à ce type de manifestations. Le bilan est d'ailleurs jusqu'à présent très positif : on compte une dizaine d'étudiants Erasmus, en moyenne, à chaque concert », indique Grégory, ancien de l'ULg tout comme trois autres membres du collectif, avant de préciser que le partenariat est d'ores et déjà reconduit pour 2013.

Trouvé à L'An vert

Et, en ce début d'année, la date du 23 février est à surligner de fluo dans les agendas de tous les étudiants débarqués à Liège sur les traces d'Erasmus : l'Anverso Rudy Trouvé, l'un des membres fondateurs du mythique groupe dEUS, se produira à L'An vert avec Tape Cuts Tape, un projet trio. « *Un concert qui devrait en principe se doubler, toujours à L'An vert, d'une exposition de peintures réalisées par l'artiste anverso* », ajoute Grégory, emballé. De très bon augure, donc.

Michaël Oliveira Magalhães

Libnet

Tous pour un, un pour tous

Très bientôt, le Réseau des bibliothèques de l'ULg s'apprête à vivre une évolution majeure et très attendue : la mise en place d'un portail d'accès unique qui rassemblera toute une série d'outils et services proposés par les bibliothèques, jusqu'à présent dispersés. Sous une même interface et en un seul clic, l'utilisateur trouvera (pêle-mêle) les heures d'ouverture de toutes les bibliothèques, des informations sur les fonds précieux de l'ULg ou les dernières publications dans un domaine de prédilection. Une seule adresse à retenir désormais : www.libnet.ulg.ac.be

Ce nouveau portail ne sera pas uniquement le remplacement du site actuel des bibliothèques ; il intégrera le nouvel outil de recherche documentaire qui remplacera notamment le catalogue Source qui a déjà sept ans ! Avec cet outil, la recherche de ressources documentaires sera à la fois fortement simplifiée et élargie. Simplifiée parce qu'elle se fera dans un premier temps sur la base d'un seul champ de recherche (titre, auteur, etc.) – comme dans des moteurs de recherche généralistes tels que Google ou Yahoo. Élargie par ce qu'elle donnera accès à toute la documentation scientifique disponible à l'ULg. « *Cela sera rendu possible du fait que, par l'intermédiaire d'un ensemble de ressources centralisées, la recherche intégrera notamment les données extraites de bases de plateformes d'éditeurs (Elsevier, Wiley, ACS, Springer, Sage...) et de bases de données très utilisées telles que PubMed* », précise Paul Thirion, directeur du Réseau des bibliothèques. Elle fera donc apparaître les documents des collections de l'ULg, soit les livres, les cartes, les périodiques papier, les thèses, la production scientifique répertoriée dans Orbi, et les e-ressources (articles de périodiques et livres électroniques). Si l'utilisateur le souhaite, des références extérieures seront encore accessibles. Un bon point de départ pour établir un état de l'art, par exemple.

Désormais, toute une série de services des bibliothèques – réserver un ouvrage en ligne et le prolonger ou faire livrer un livre d'une bibliothèque à une autre (par exemple de Graulich Sart-Tilman vers Graulich Louvrex) – deviendront un jeu d'enfant.

Pa.J.

Informations sur le site www.libnet.ulg.ac.be
Tutoriels www.libnet.ulg.ac.be/services/s-autoformer-en-ligne

Biosécurité

Limitier le risque de contamination et de persistance des agents pathogènes devient un enjeu majeur. En médecine humaine, c'est principalement la résistance de certaines bactéries aux antibiotiques "classiques" qui retient l'attention. Chez les médecins vétérinaires, le risque d'importer en Europe, des maladies exotiques est une préoccupation essentielle. Entretien avec Marie-France Humblet, logicienne en biosécurité à la faculté de Médecine vétérinaire¹, et le Dr Philippe Léonard, du Centre de référence sida au CHU, titulaire d'un cours en médecine tropicale.

Le 15^e jour du mois : *Que recouvre exactement le terme de biosécurité ?*

Marie-France Humblet : La biosécurité entre autre, c'est la mise en place de mesures visant à réduire le risque d'introduction dans des exploitations d'agents pathogènes et de diffusion de ceux-ci en dehors. C'est aussi les mesures qui préviennent le risque de contamination de l'homme et qui réduisent la persistance des agents pathogènes dans l'environnement.

Par contamination, on entend la propagation de la maladie d'un individu à l'autre : si une vache souffre de fièvre aphteuse, elle peut contaminer ses congénères dans la ferme. Cela concerne également les maladies qui peuvent être transmises des animaux à l'homme, comme la rage entre autres. Par persistance dans l'environnement, on pense principalement à la survie de l'agent pathogène qui peut dépendre des conditions d'humidité, de température ou d'ensoleillement notamment.

Le 15^e jour : *Pourquoi attirer l'attention sur la biosécurité à l'Université ?*

M.-F.H. : Nos chercheurs et nos étudiants sont appelés à se rendre dans des régions où des maladies animales très contagieuses, comme la fièvre aphteuse par exemple, sévissent encore. En l'absence de précaution, le risque de "ramener" une telle maladie en Belgique est réel. Cette thématique était le cœur de notre première journée biosécurité qui s'est tenue en faculté de Médecine vétérinaire en janvier dernier : sensibiliser les personnes se rendant à l'étranger, non seulement aux risques représentés par les maladies exotiques, mais aussi au rôle que ces personnes pourraient jouer, comme "vecteur" ou "transporteur" dans l'introduction d'une maladie animale exotique dans notre pays. Les médecins vétérinaires sont particulièrement concernés pas un tel risque mais bien d'autres disciplines le sont aussi : sites de fouilles archéologiques, bibliothèques, chantiers à l'étranger, etc. Un folder récapitulant quelques mesures de base à respecter sera d'ailleurs très



Marie-France Humblet

prochainement mis en ligne sur le site de biosécurité de la faculté de Médecine vétérinaire².

Le 15^e jour : *Quels conseils donnez-vous en priorité ?*

M.-F.H. : Sur place, il faut limiter les contacts avec les animaux d'élevage ou sauvages. Lorsque ce contact ne peut être évité, il faut s'équiper de protections (salopettes et bottes propres à l'exploitation, gants jetables) afin d'éviter que les vêtements soient contaminés par des agents pathogènes. Au retour, vider sa valise dans un espace restreint, facilement décontaminable. Lors du nettoyage des vêtements, privilégier les hautes températures, le séchage au soleil et repasser au fer très chaud afin de tuer les œufs et larves de parasites et d'insectes. Il est toujours déconseillé d'emmener son animal de compagnie dans certains pays et, de toute façon, indispensable de vérifier qu'il soit en ordre de vaccination. Enfin, il est primordial, et on l'oublie parfois, de ne pas ramener de denrées alimentaires indigènes ou sous-produits animaux tels que plumes ou fourrures.

¹ Dépendant du service universitaire de protection et d'hygiène au travail (SUPHT).

² Site www.fmv-biosecurite.ulg.ac.be

Le 15^e jour du mois : *Quels sont les risques majeurs en matière de biosécurité ?*

Philippe Léonard : A l'origine, les antibiotiques sont des substances naturelles produites par des bactéries ou des champignons qui sont alors utilisées pour empêcher le développement trop important des autres bactéries nuisibles. Depuis longtemps cependant, on note un phénomène de résistance de certaines bactéries, ce qui n'est en fait chez elles qu'une adaptation leur permettant de survivre dans un environnement hostile. Le fait est que cela aboutit à des germes résistants, difficiles à traiter, parfois fatals pour l'organisme. On en trouve dans les hôpitaux, dans les maisons de revalidation et dans les maisons de repos. On commence en outre à en voir aussi dans notre patientèle régulière, en dehors de tout contexte d'hospitalisation.

Je précise que le fait qu'elle soit résistante n'implique pas que la bactérie soit plus agressive; simplement, il faudra avoir recours à des traitements le plus souvent uniquement disponibles par injection intraveineuse à l'hôpital. L'apparition de ces bactéries résistantes est liée à une utilisation mauvaise et excessive des antibiotiques en médecine humaine, en médecine vétérinaire ainsi que dans l'agriculture.

Le 15^e jour : *Comment réagit le CHU ?*

Ph.L. : Plusieurs stratégies y ont été élaborées. Ainsi, le comité d'hygiène hospitalière – obligation légale pour tout hôpital – va, entre autres choses, surveiller l'apparition de bactéries résistantes, élaborer des procédures de dépistage et de prise de précautions ensuite, et ce afin d'éviter la dissémination de ces éléments pathogènes. Ces activités sont grandement facilitées aujourd'hui par l'utilisation du dossier médical informatisé.

Créé au sein du CHU, le Groupe de gestion de l'antibiothérapie (GGA) élabore des recommandations thérapeutiques. Il est aidé par l'équipe des infectiologues et est au service du corps médical dans son ensemble. Le GGA est chargé, en particulier, de développer, exécuter et évaluer des



Philippe Léonard

initiatives visant à limiter l'utilisation excessive d'antibiotiques, y compris en promouvant des médicaments anti-infectieux. Il organise la formation continue au sein de l'hôpital pour le personnel médical, infirmier et soignant en ce qui concerne le diagnostic, la microbiologie, l'épidémiologie des infections et les principes du traitement approprié des maladies infectieuses. C'est aussi le GGA qui gère un système de suivi de la consommation en médicaments anti-infectieux et en informe le président du conseil médical, notamment.

Le GGA rédige en outre un "antibioguide" pour des recommandations sur les traitements empiriques ou ciblés en fonction des antibiotiques disponibles au sein de l'Institution. Par ailleurs, une équipe d'infectiologues assure une permanence 24h/24 et 7j/7. Ces médecins travaillent en collaboration avec les unités de soins où des hémocultures positives ont été dépistées et discutent avec les médecins responsables des patients sous traitement antibiotique, etc. Notons qu'une politique de prescription rationnelle des antibiotiques en milieu hospitalier a démontré dans plusieurs études avoir un impact positif sur l'émergence de bactéries résistantes.

Propos recueillis par Marc-Henri Bawin

ECHO

ArcelorMittal, la lutte finale ?

Les coulées d'acier liquide cèdent la place aux larmes des travailleurs d'ArcelorMittal, à nouveau dépités par l'ampleur des nouvelles fermetures annoncées, cette fois dans le "froid", par le géant indien. *Mittal (...) est le premier groupe international issu de la mondialisation. C'est un cas d'étude extrêmement intéressant et – j'espère – un cas particulier. Sinon, ça laisse présager de bien mauvaises surprises à l'avenir, commente (Sudpresse, 25/1) le Pr Didier Van Caillie (HEC-ULg), expert de la stratégie des entreprises qui surveille de près celle d'ArcelorMittal. Dans L'Echo (25/1), il explique que le groupe ne peut cacher qu'il est dans une situation difficile. Il est sous la surveillance des agences de notation qui l'ont dégradé au regard de sa dette particulièrement élevée (plus de 22 milliards de dollars. Toujours selon lui, un groupe qui paie le prix d'une stratégie de croissance ultra-rapide à l'anglo-saxonne, financée par un endettement élevé.*

ArcelorMittal victime de sa propre stratégie : de quoi exonérer les syndicats de toute responsabilité ? Pour le Pr François Pichault (HEC-ULg), ils ont joué normalement leur rôle. *Ils devaient défendre les travailleurs envers et contre tout, alors que tout le monde savait, sur-*

tout dans les états-majors. Il y a eu une sorte de gesticulation tragique (Sudpresse, 25/1). Didier Van Caillie partage le même avis. Ils ont fait preuve de beaucoup de modération (...). Pour comprendre leur position (...) il faut voir l'arrogance de la direction de Mittal. Elle a un style de négociation très méprisant quand on ne sert pas ses intérêts. D'autant que, souligne François Pichault, les interlocuteurs ont mandat avec contraintes de résultats sans pouvoir négocier. Le management liégeois d'Arcelor doit se sentir dans une situation humaine très difficile.

L'annonce de la fermeture est d'autant plus surprenante qu'elle intervient à un moment où toutes les données sont encourageantes pour l'économie européenne et qu'on assiste à une reprise plus forte que prévu, ajoute Didier Van Caillie (L'Echo, 25/1). Cependant, tempère François Pichault, *personne n'était dupe après la décision sur le chaud. On savait que le froid allait suivre, la question était de savoir quand et à quel rythme (Sudpresse, 25/1).*

Et maintenant ? La nationalisation, option immédiatement avancée de divers côtés, y compris au gouvernement, est-elle une solution raisonnable ? Les observateurs les plus optimistes la disent au mieux

semée d'embûches. *Le droit européen impose aux pouvoirs publics de se comporter comme un investisseur privé. Justifier un investissement par la volonté de sauver 1300 emplois ne suffira pas. Un investissement temporaire est envisageable mais il faut une justification industrielle, ce qui ne sera pas facile à apporter en cette période de baisse de production, prévient Ann-Lawrence Durviaux, professeur à la faculté de Droit.*

Un repreneur ? Mais ArcelorMittal n'est pas vendeur... Dans *Trends Tendances* (31/1), Didier Van Caillie entrouvre pourtant une toute petite porte... *Ce n'est pas parce que Mittal répète qu'il n'est pas vendeur qu'il ne vendra pas ! Cela peut être un moyen de faire monter la pression pour négocier dans des conditions plus favorables. Et de gagner du temps : il n'a pas une vision claire de l'avenir du marché sidérurgique.*

Mais les travailleurs, le gouvernement, la région ont-ils le temps d'attendre ?

D.M.

Le 15^e jour du mois n° 221, mensuel de l'université de Liège

Département des relations extérieures et communication place de la République française 41 (bât. 01), 4000 Liège, www.ulg.ac.be/le15jour/ **Editeur responsable** Laurent Despy

Rédactrice en chef Patricia Janssens, tél. 04.366.44.14, courriel le15jour@ulg.ac.be, fax 04.366.57.98 **Secrétaire de rédaction** Catherine Eeckhout

Equipe de rédaction Henri Deleersnijder, Philippe Lamotte, Marie Liégeois, Anne-Laure Mignot, Didier Moreau, Michaël Oliveira Magalhaes, Martha Regueiro, Fabrice Terlonge,

Guy Van den Noortgate et les étudiants de 1^{er} et 2^e masters arts et sciences de la communication

Secrétariat, régie publicitaire Marie-Noëlle Chevalier, tél. 04.366.52.18 **Mise à jour du site internet** Marc-Henri Bawin

Maquette et mise en page Jean-Claude Massart (créacom) **Impression** Snel Graphics **Dessin** Pierre Kroll

questions à Pascale Lecocq

Actualités de la faculté de Droit et de Science politique

Spécialiste du droit des biens
– elle vient de publier un *Manuel de droit des biens* chez Larcier* –, le Pr Pascale Lecocq est le nouveau doyen de la faculté de Droit et de Science politique. Elle est également rédacteur en chef de la *Revue de la Faculté de droit de l'ULg* et secrétaire général de la section belge de l'Association Henri Capitant. Rencontre.

Le 15^e jour du mois : Tous les deux ans, grâce à la "chaire David-Constant", la faculté de Droit organise une rencontre d'une semaine avec un professeur étranger.

Pascale Lecocq : Oui. Du 4 au 8 mars, nous recevrons le Pr Pascal Pichonnaz de l'université de Fribourg en Suisse. Avocat, professeur de droit privé et de droit romain, titulaire d'un doctorat, Pascal Pichonnaz a une stature internationale. Il interviendra dans des cours de bachelier et de master, participera à une table ronde avec les académiques et donnera une leçon magistrale sur "Le droit européen des contrats s'écrit-il à Bruxelles ?", leçon à laquelle tout le monde est convié.

C'est évidemment un événement pour notre Faculté d'accueillir une personnalité de cette envergure. Et ce grâce à l'aide du fonds instauré par feu le Pr Simone David-Constant, anciennement professeur de notre Faculté, dont le legs testamentaire a un triple objectif : soutenir la conservation du patrimoine de la ville de Liège, intervenir auprès de l'enfance défavorisée dans la province et promouvoir la recherche en Droit à l'ULg dans une perspective d'ouverture internationale. Grâce à ce financement, nous organisons chaque année des manifestations à haute valeur ajoutée, profitables à tous, étudiants bacheliers ou en master, doctorants et juristes confirmés.

Les organisateurs ont prévu, outre les cours et la leçon magistrale, des séminaires et rencontres autour de la question de la bonne utilisation des langues dans l'enseignement universitaire, en songeant aussi à l'allemand. Car de nombreuses questions se posent à ce propos : quels objectifs visons-nous lorsque nous organisons des enseignements dans d'autres langues que le français ? Quelle offre de cours en langue pourrait-on envisager pour les étudiants, d'ici et d'ailleurs ? Comment enseigner un droit qui existe en plusieurs versions multilingues ? C'est une réflexion qui fait partie d'un projet plus global que nous menons actuellement dans le sens d'une meilleure attractivité encore de l'université de Liège.

Le 15^e jour : Un projet de recherche ?

P.L. : Une multitude de projets, menés avec enthousiasme et brio par tous mes collègues puisque le professeur d'université est un chercheur. Mais l'université, c'est aussi l'enseignement, une de nos principales missions. Aujourd'hui, les départements de droit et de science politique ont décidé de poser un regard d'ensemble sur leur pédagogie, non pas pour tout réinventer ou tout réformer, mais pour accentuer l'indispensable implication des étudiants dans leur cursus. Toutes les enquêtes – ici et ailleurs – démontrent que plus l'étudiant a une démarche active au cours de ses études, plus il participe concrètement à la discussion et à la réflexion, mieux il maîtrise les compétences qui doivent être les siennes. C'est important pour la réussite de ses examens, ça l'est plus encore dans la vie professionnelle.



J.-L. Wertz

Il est loin le temps des cours dispensés exclusivement *ex cathedra*. Les professeurs utilisent maintenant des formes de pédagogie variées et les étudiants terminent leur cursus par un travail de fin d'études (TFE), lequel se compose de trois éléments : un travail écrit, un stage et une "épreuve orale" (une prise de parole, une plaidoirie, etc.). Avec l'Institut de formation et de recherche en enseignement supérieur (Ifres), le département de droit mène une réflexion sur les compétences qu'à notre avis les étudiants doivent avoir à la fin de leur parcours : l'acquisition du raisonnement juridique évidemment, mais aussi sa communication, qu'elle soit orale ou écrite, ce qui nécessite la maîtrise du français et la connaissance de deux autres langues, dont le néerlandais – indispensable dans un pays où de nombreuses décisions sont rendues dans cette langue. La démarche est la même dans le cadre de la formation des politologues. Si le savoir reste évidemment le matériau de base de notre enseignement, encore faut-il développer les savoir-faire et les compétences. Je pense qu'il est temps à présent de mettre en place un système afin d'évaluer ces compétences de manière à ce que chaque étudiant puisse bénéficier d'une "évaluation continue".

Le 15^e jour : D'autres actualités encore ?

P.L. : Il n'en manque pas ! Je suis d'ailleurs assez admirative de voir le dynamisme et l'enthousiasme manifestés par les professeurs et scientifiques, aidés dans leurs tâches par une équipe administrative très compétente et disponible. Je rentre de la République démocratique du Congo où l'on vient de proclamer la première promotion du diplôme en "gestion et droit de l'entreprise" que l'ULg – avec les facultés de Droit et de Science politique et HEC-Ecole de gestion – a mis en place avec l'ISC Kinshasa. 55 personnes ont reçu leur diplôme et 65 candidats, sélectionnés parmi plus de 110 postulants, sont déjà inscrits cette année, preuve du succès de la formule conçue en binôme (un professeur liégeois/un professeur congolais) qui s'adresse à des chefs d'entreprise désireux d'améliorer leurs connaissances et compétences.

Avec plusieurs universités du pays, le département de science politique co-organise une conférence sur l'Union européenne et les puissances émergentes, conférence qui se tiendra au Parlement européen les 29 et 30 avril prochains. Au début du mois de juin prochain, du 5 au 7 exactement, nous recevrons les journées internationales belgo-néerlandaises de l'association Henri Capitant des amis de la culture juridique française, sur le thème de la preuve. C'est la première fois, et j'en suis particulièrement heureuse, que cette réunion internationale de haut niveau aura lieu à Liège. Nous attendons plus de 100 congressistes. Pour sa part, l'Ecole de criminologie organisera à Liège, en mai-juin 2014, le XIV^e colloque de l'Association internationale des criminologues de langue française.

Par ailleurs, en plus des projets du Tax Institute et du Liege Competition and Innovation, la Faculté a l'ambition de mettre sur pied un Institute for Business Dispute Resolution. Enfin, elle s'investit pleinement dans les projets institutionnels tels que Verdir et le Pacodel. Et je suis certaine que j'en oublie...

Propos recueillis par Patricia Janssens

* Pascale Lecocq, *Manuel de droit des biens. Biens et propriété*, coll. de la faculté de Droit de l'université de Liège, Larcier, Bruxelles, 2012.

Chaire David-Constant

Du 4 au 8 mars, programme complet sur le site www.droit.ulg.ac.be/pichonnaz

Jeudi 7 à 18h30, leçon magistrale du Pr Pascal Pichonnaz, "Le droit européen des contrats s'écrit-il à Bruxelles ?", salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège.

